



*Thibault a orchestré la magie de Noël.
De ses mains habiles, il a imaginé, conçu et fabriqué une féerie
qui a émerveillé petits et grands.*

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
L'état civil 2023	4
La participation citoyenne	5
Les finances	6
Les travaux	7
Informations utiles et pratiques.....	9
CCAS.....	13
Départ de Patrick.....	15
Vie scolaire	16
Accueil périscolaire - Restaurant scolaire	18
Les petits champions de Saint-Prim	20
Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais.....	22
ACCA Saint-Prim	23
Club Automne de la vie.....	23
Le Sou des Ecoles	24
Saluant Animations	26
Cœur de Village.....	28
Cadence 38.....	30
Association Espoir contre le cancer	31
Syndicat Intercommunal Chonas-St Prim	32
Association - Culture et Loisirs.....	33
Association Saint-Vincent.....	38
US 2 Vallons	40
Boule de Chonas - St Prim	42
Judo-Club Chonas - St Prim - Reventin.....	44
Tennis Club	45
Krav Maga du Pays Viennois.....	46

Bulletin municipal de Saint-Prim - Février 2024

Directeur de publication : Michel Cros

Membres de la commission communication : Sylviane Monnot, Célia Defaix, Cindy Gardette, Stéphane Colombon, Denis Verrier, Yoann Chardon, Brigitte Ravet.

Mention spéciale à Bernard Frécon pour sa collaboration.

Remerciements aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.

Conception - Impression : Imprimerie Dupuis - 38150 Salaise sur Sanne - 04 74 86 14 12 - www.icsnumerique.com

Chers Saint-Primoises, Saint-Primois,

Les quatre premières années du mandat viennent de s'écouler, nous arrivons déjà au dernier tiers.

Notre volonté de vous servir, à travailler au bénéfice de notre village et de ses habitants (es) reste solide et intacte avec une équipe soudée plus que jamais.

Après avoir fait aboutir des gros projets de rénovation de toiture de l'école, de rénovation et d'embellissement des murs d'enceinte de la place de l'église, nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien courant sur les bâtiments communaux que vous retrouverez sur notre page travaux de ce bulletin.

La sécurisation de la route sur le plateau de Glay, la réfection du revêtement et la délimitation d'un arrêt de bus (cf : page travaux).

L'optimisation et la valorisation des déchets se poursuivent avec l'aide d'EBER qui en a la compétence. Le soin que chacun a mis à trier ses déchets a permis d'inverser la tendance : ainsi le remplissage des poubelles vertes a fortement diminué et va permettre un ajustement de leurs collectes une fois par quinzaine. Nous vous communiquerons les informations dès que nous aurons connaissance de la nouvelle organisation. La collecte auprès des écoles, restaurants ou salles des fêtes restera inchangée.

Pour simplifier l'action publique locale et faciliter le travail de distribution du courrier, de l'intervention des services d'urgence, de livraisons et d'autres services comme le raccordement à la fibre tant attendue.

Nous sommes en train de finaliser le recensement des rues et l'attribution des numéros.

Certaines habitations verront leur numéro changer en raison des nouvelles constructions, par exemple : lotissements ou petits collectifs.

Nos relations avec la gendarmerie sont d'excellente qualité, mais il n'est pas possible que ceux-ci soient en permanence à Saint Prim. Aussi, pour prévenir les incivilités et les cambriolages la brigade de Saint Clair du Rhône nous préconise d'adhérer au dispositif de participation citoyenne (cf : page 5).



Les associations communales et intercommunales de par leur dynamisme ont retrouvé leur niveau d'activités de 2019.

Loto, balade gourmande, concerts, concours de coinche, kermesse, huîtres, matinée boudin et autres manifestations auxquelles nous vous incitons tous à participer.

Ce sont des moments forts d'échanges et le moyen de se retrouver entre St Primois(es) autour d'activités festives culturelles et sociales.

Nous voulons les féliciter, continuer à les encourager et à les soutenir financièrement.

Soyez les premiers informés via l'application Panneau Pocket : ainsi vous connaîtrez toutes les informations et messages communiqués par les associations et la mairie.

La figure emblématique de Saint-Prim : Patrick Rivoire est parti à la retraite fin juillet. Nous le remercions vivement pour sa collaboration durant toutes ces années (cf : article page 15).

A présent les services techniques ont accueilli Thibault que vous avez peut-être déjà aperçu au volant du tracteur ou effectuant des travaux divers dans notre village.

Thibault est de partout, il est professionnel, à l'écoute et a une énergie débordante, merci à tous de lui faire un bon accueil.

Je tiens à remercier, tous les élus pour leur engagement, le personnel communal, les membres d'associations, nos commerces, artisans, travailleurs indépendants, agriculteurs qui animent et font vivre notre village.

A vous tous, à vous toutes, ainsi qu'à vos proches, les membres du conseil municipal et le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaiter **une très belle et heureuse année 2024.**

Vie MUNICIPALE

ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES

Kassim, Sterling

fil de Djamel BELKACEM et de Sarah DJARMOUNI
Né le **03 février 2023** à Vienne
domiciliés 6 chemin de Corneyzin

Amy, Corinne, Brigitte

fille de Christophe BASTON et de Alexia MEUNIER
Née le **08 mars 2023** à Vienne
domiciliés 610 chemin de la Croix Rouge

Aaron, Pierre, Jean-Claude

fil de Christophe BASTON et de Alexia MEUNIER
Né le **08 mars 2023** à Vienne
domiciliés 610 chemin de la Croix Rouge

Alix

fille de Jimmy TOUZET et de Cassandra VÉZOLE
Née le **13 mai 2023** à Vienne
Domiciliés 25 chemin du Val qui rit

Indiana

fille de John JOUBERT et de Cindy VOLGET
Née le **2 juin 2023** à Vienne
Domiciliés 99 rue du Village

Jade, Emma

fille de Colyne DUPERDU
Née le **2 août 2023** à Vienne
Domiciliée 2 allée de la Source



MARIAGES

Godefroy PIATON et Sophie BIESUZ

18 février 2023

Cyrille JENNET et Mandy SEPIO

17 avril 2023

Corentin DEFAIX et Anne-Laure DE MARTINI

29 avril 2023

Adrian TILLET et Jessica KABERA

01 juillet 2023



Augustin, Pascal, Louis

fil de Martin CLERC et de Julie HERVE
Née le **10 octobre 2023** à Vienne
Domiciliés 369 chemin de la Croix Rouge

Aimés, Maurice, Christian

fil de Thomas RUF et de Justine LAROCLETTE
Née le **14 octobre 2023** à Vienne
domiciliés 294 chemin de Mordant

Isaac, Edmond, Gérard

fil de Quentin MALLON et de Marion PERIGAUD
Née le **16 octobre 2023** à Vienne
domiciliés 295 route d'Auberives

Elia, Gaëlle, Thea, Belle

fille de Mathieu FILY et de Saurette AZIMA
Née le **11 novembre 2023** à Vienne
domiciliés 47 rue de Bellevue

Esmée, Suzanne, Pierrette

fille de Guillaume THEVENON et de Roxane FAY
Née le **28 novembre 2023** à Vienne
domiciliés 1635 route de Glay



Quentin MELTZHEIM et Karine POINSARD

15 juillet 2023

Jorge DOS SANTOS LEITÃO et Nathalie PORTE

19 août 2023

Abdil PEKDEMIR et Hilal ÖZKAN

21 octobre 2023

Vie MUNICIPALE

NOS PEINES

Georges MOREL	19 janvier 2023 à La Tour du Pin
Jean-Loup BARIOZ	21 février 2023 à Lyon
Joseph CHIRINIAN	22 juillet 2023 à Condrieu
Michel TROGER	22 septembre 2023 à Vienne
Syntia MARQUEZ née REINHART	22 septembre 2023 à Lyon 8ème
Jeanne VIALLET née BRIDOU	02 novembre 2023 à Vienne
Josianne REY née PERRIER	25 décembre 2023 à Saint-Prim



LA PARTICIPATION CITOYENNE

LE RÉFÉRENT SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DES ENTREPRISES (SECOPE)

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

LE RÉFÉRENT ÉLU

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS (OTS)

LE RÉFÉRENT ET LE CORRESPONDANT SÛRETÉ (RS / CS)

LE CORRESPONDANT TERRITORIAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CTP)

LA CONVENTION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE DE COORDINATION DES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT



LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE



À RETENIR

- Dispositif gratuit, qui implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population
- Démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale
- Développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune
- Améliore l'efficacité des interventions et l'éluclidation des infractions

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

03784-Gendarmerie/CAB B/MOREL, Colabreant/1003-006

GENDARMERIE NATIONALE

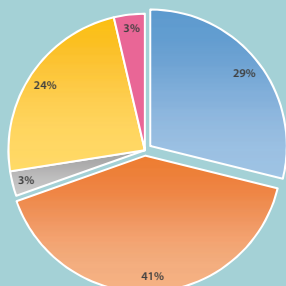
LA PARTICIPATION CITOYENNE



LES FINANCES DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

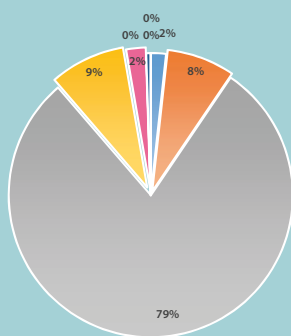
Dépenses : 888 268 €



- ▲ TOTAL CHAPITRE 011
- ▲ TOTAL CHAPITRE 012
- ▲ TOTAL CHAPITRE 042
- ▲ TOTAL CHAPITRE 65
- ▲ TOTAL CHAPITRE 66

- Charges à caractère général - 256 254 €
- Charges de personnel - 361 814 €
- Opération d'ordre entre section - 26 181 €
- Autres charges de gestion courante - 211 394 €
- Charges financières - 32 626 €

Recettes : 1 051 653 €



- ▲ TOTAL CHAPITRE 013
- ▲ TOTAL CHAPITRE 70
- ▲ TOTAL CHAPITRE 73
- ▲ TOTAL CHAPITRE 74
- ▲ TOTAL CHAPITRE 75
- ▲ TOTAL CHAPITRE 76
- ▲ TOTAL CHAPITRE 77
- ▲ TOTAL CHAPITRE 78

- Atténuations de charges - 18 232 €
- Produits des services - 81 561 €
- Impôts et taxes - 832 764 €
- Dotations et participations - 90 395 €
- Autres produits gestion courante - 23 401 €
- Produits financiers - 3 €
- Produits exceptionnels - 5 177 €
- Reprise sur amort. et provisions - 120 €

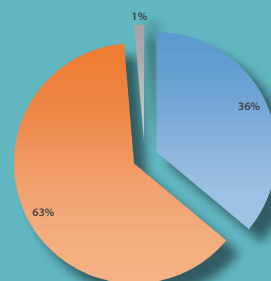
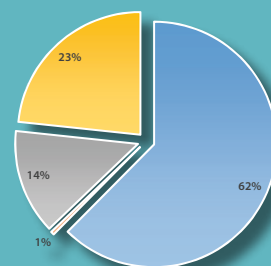
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 104 189 €

- ▲ TOTAL CHAPITRE 16 Remboursement d'emprunts - 65 046 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 16 Immobilisations incorporelles - 453 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 204 Subventions d'équipement versées - 14 400 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles - 24 290 €

Recettes : 72 559 €

- ▲ TOTAL CHAPITRE 040 Opération d'ordre entre sections - 26 181 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 10 Dotations fonds divers réserves - 45 398 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 13 Subventions d'investissement - 980 €



“En 2023 une nouvelle forte augmentation de la taxe foncière à hauteur de 7,1%. La hausse de cette taxe devrait être moins forte cette année. C'est en tout cas la tendance de l'indice des prix à la consommation. Une augmentation qui passe mal chez les propriétaires. Mais ce n'est pas tout. De nombreux propriétaires pourraient aussi avoir la mauvaise nouvelle de voir une seconde hausse dans leur commune ou leur intercommunalité. Une nouvelle hausse importante est donc redoutée par les propriétaires qui ont déjà vu leur taxe foncière augmenter de 22% en moyenne depuis 10 ans et 10% ces deux dernières années.

La dernière augmentation des impôts votée par le conseil municipal a eu lieu en 2015, depuis le début de notre mandat, nous n'avons pas augmenté les impôts.

En 2023 nous n'avons pas changé le taux d'imposition de la commune malgré ce que tentent de vous faire croire les médias et le gouvernement en pointant du doigt les communes. En augmentant la base d'imposition, l'Etat augmente ainsi ses revenus.”

TRAVAUX

- ◆ **Sécurisation** de la route d'Auberives, trottoirs et enrobé,
- ◆ Réfection du revêtement bitumeux de la Route de Glay avec délimitation de l'arrêt pour les bus scolaires (sens Glay>St Prim)
- ◆ Changement des anciens éclairages énergivores par des LED plus économiques à l'école et à la Mairie,
- ◆ Mise en fonctionnement du bassin de rétention de la Source,
- ◆ Réparation du mur de soutènement de la cave du restaurant (propriété communale),
- ◆ Equipement d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) à l'école,
- ◆ Equipement d'une main courante sur l'escalier extérieur de l'école.



Main courante sur l'escalier extérieur de l'école



Sécurisation de la route d'Auberives, trottoirs et enrobé



Réfection du revêtement bitumeux de la Route de Glay



Travaux à venir :

- ◆ Réalisation d'une clôture autour de la partie EST de l'école maternelle,
- ◆ Réalisation d'un comptoir d'accueil avec accès pour les personnes à mobilité réduite au secrétariat de la mairie.

Vie MUNICIPALE

Projets à l'étude :

- ◆ Aménagement des 2 préaux de l'école pour créer une salle associative,
- ◆ Etude d'une solution de chauffage plus économique et respectueuse de l'environnement pour une partie de l'école et la mairie,
- ◆ Aménagement d'abris bus à l'entrée EST du village, étude réalisée par EBER,
- ◆ Création d'une aire de jeux d'enfants et d'un city park.



INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

ENTREE BIEVRE ET RHÔNE

VOS DÉMARCHES D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE

permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX SOUMIS À AUTORISATION

Simplifiez vos démarches en utilisant le guichet dématérialisé consacré à l'urbanisme et au locier accessible depuis le site internet gu.entre-bievre-et-rhone.fr/guichet-unique

Créez votre compte pour saisir en ligne votre demande d'autorisation d'urbanisme

Accédez en ligne aux informations sur le plan local d'urbanisme de votre commune et aux règles qui s'appliquent sur votre parcelle

Bénéficiez de conseils

Déposez les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier

Suivez son avancée jusqu'à la prise de décision de votre commune.

La dématérialisation des démarches d'urbanisme, c'est plus simple, plus rapide et accessible à tous !

Pour toute question concernant votre projet de construction ou d'aménagement, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

En mairie ou sur le site Internet d'Entree Bievre et Rhône, je consulte toutes les informations sur le plan local d'urbanisme (PLU), les règles qui s'appliquent pour bien concevoir mon projet et préparer ma demande (choix du formulaire, aide à la constitution du dossier...)

Je peux bénéficier de conseils gratuits grâce aux permanences de l'architecte conseil organisées deux fois par mois à la Communauté de Communes, à Saint-Naurice-T'Est ou à Beaurépaire. Sur rendez-vous uniquement au 04 74 29 31 10.

Plus d'infos



TERRE D'ÉNERGIES !

entre-bievre-et-rhone.fr

INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

MAIRIE

153, rue du Village - 38370 SAINT PRIM

Tél : 04 74 56 42 70

Email : mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Site : www.saint-prim.fr

HORAIRES *

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 14h à 17h30

*Mêmes horaires pour l'accueil téléphonique.
Consulter le site internet de la commune pour les jours d'ouverture en période de congés scolaires.

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Bienvenue à Saint-Prim, village rural. Nous avons un clocher qui sonne régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, quelques vaches qui vivent à proximité, certaines ont même des cloches autour du cou sans parler des odeurs caractéristiques de la campagne.

Une loi vient d'être votée pour préserver ce patrimoine local.

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables	de 7h à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés	de 10h à 12h

INSCRIPTION ELECTORALE



L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Pour s'inscrire, l'électeur peut se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou procéder à son inscription en ligne sur le site service-public.fr

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen

pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/>

PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour les passeports et les cartes d'identité, une pré-demande doit être faite sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous auprès des mairies de :

ROUSSILLON au 04 74 29 31 62

VIENNE au 04 74 78 30 31.

TELEALARME

Elle permet aux personnes en difficultés -âgées, seules ou en situation de handicap- de rester chez elles en toute sécurité. A la moindre détresse, la personne, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton. Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24h sur 24h.

Chaque mois, une personne du CCAS vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

Renseignements en Mairie 04 74 56 42 70.

INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.

Formulaire disponible sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033.

ORDURES MÉNAGÈRES



Le ramassage est assuré :

Le mardi matin des semaines impaires pour les déchets recyclables – Poubelle **Jaune**

Le jeudi matin pour les ordures ménagères – Poubelle **verte**

Les poubelles doivent être rangées au plus tôt et non laissées sur la voie publique y compris pour les lotissements privés.

RÉCUPÉRATION DE VERRE, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES



Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux. Pour le verre, pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, ...

Ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets.

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les français (filles et garçons) doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant en mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.

L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.

LA BOÎTE A LIVRES



A l'initiative de St Prim Cœur de Village, une boîte à livres est mise à la disposition des habitants place de l'Eglise. Chacun peut déposer ou emprunter un livre, sans oublier de le reposer en fin de lecture. Un contrôle périodique est assuré par les bénévoles de l'association.

DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

04.74.78.05.84.

La déchetterie est accessible gratuitement, **sauf professionnels**, en justifiant de votre domicile aux horaires suivants :

Lundi	9h – 12h 14h- 18h
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

QUELQUES NUMEROS UTILES



POMPIERS : en cas d'urgence, appelez le 18 ou le 112.

Soyez précis sur le genre, l'importance et le lieu exact du sinistre.

SAMU : en cas d'urgence appeler le 15

GENDARMERIE : en cas d'urgence, appelez le 17 ou Saint Clair du Rhône 04.74.56.37.00.

ASSISTANTE SOCIALE : Centre Médico-social de Roussillon 04.74.11.20.50

RESEAU MEDIATHEQUE ECUME : 04.74.86.20.26.

COMMUNAUTE DE COMMUNES Entre BIEVRE et RHONE (EBER) : 04.74.29.31.00.

GARDE D'ENFANTS



La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie ainsi que sur le site www.saint-prim.fr. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Relais d'Assistants Maternelles L'Arc en Ciel de Saint Clair du

Rhône :

ram@mairie-stclairdurhone.com Tel : 04.74.56.56.74

SERVICE PUBLIC

Pour en savoir plus sur toutes vos démarches administratives, appelez le 3939 ou consulter les sites : **www.isere.pref.gouv.fr** et **www.service-public.fr**

INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

PROMENADES



Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du centre village de Saint-Prim, le plan est affiché sur la place de l'église, consultable sur le site internet de la commune et à la maison du pays roussillonnais.

AUTOMOBILISTES



Les problèmes liés à la circulation des automobilistes, et principalement la vitesse excessive, sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et des piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.

FEUX



Par arrêté préfectoral, les feux sont interdits tout au long de l'année.

Les végétaux, tels que les branchages et les taillages de haies, sont acceptés gratuitement à la déchetterie.

TRAVAUX D'HABITATION OU DE SES ABORDS



Tous les travaux d'aménagement, de modification d'habitations et de leurs abords, (piscine, abris façade,

fenêtres, toitures...etc.) quelle qu'en soit l'importance, doivent faire l'objet d'une déclaration. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie avant de commencer les travaux au 04 74 56 42 70.

PROPRIETAIRE DE CHIENS



Ne laissez pas hurler votre chien le jour et la nuit (c'est très mauvais pour sa santé et son moral !) Il en va de la tranquillité de vos voisins.

Le propriétaire du chien perturbateur pourrait se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal.

Enfin nous vous rappelons que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsables de tous les accidents qui pourrait être la conséquence de leur divagation.

Pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie :

Les propriétaires de chiens en catégorie 1 et 2 doivent être titulaires d'un permis de détention. En cas de contrôle, la non présentation de ce permis de détention est passible d'une amende d'un montant de 750 €. Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de documents : notamment une évaluation comportementale du chien délivrée par un vétérinaire, une attestation d'aptitude du maître décernée par un formateur agréé et le carnet de santé de l'animal.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.

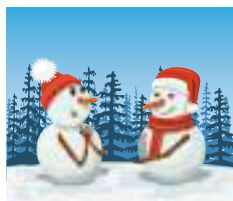


**COPROPRIÉTÉS
BUREAUX
REMISE EN ÉTAT
VITRES
EXTÉRIEURS
SÉPULTURES
REPASSAGE**

**DEVIS
GRATUIT**

INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

NEIGE

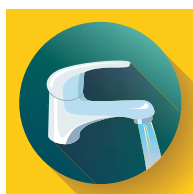


Notre agent communal s'emploie à déneiger nos routes le plus rapidement possible, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons.

Depuis le 01/11/2022, il est désormais obligatoire dans le département de l'Isère, d'être équipé de pneus neige ou détenir des chaînes ou chaussettes dans le coffre de son véhicule. Pour la période du 01/11 au 31/03.

De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage. Merci par avance de votre compréhension.

COMPTEUR ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



Protégez votre compteur du gel à l'aide de matériaux isolants. (Attention : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant).

Nous conseillons de surveiller l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute consommation anormale qui pourrait être la conséquence d'une fuite.

CONTACTS

Deux fournisseurs d'eau sont présents sur la commune de Saint Prim :

- Service des Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
7 rue des Vêpres 38550 Le Péage-de-Roussillon
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
04 74 86 39 70
eaux@entre-bievretrhone.fr
<https://eaux.entre-bievretrhone.fr>

- Suez Eau France www.toutsurmoneau.fr
Tél. : 0 977 408 408

ELAGAGE

Afin de prévenir le risque d'accident qui provoquerait la coupure des lignes électriques et téléphoniques, suite à la chute d'une branche ou d'un arbre, il est bon de



connaître les obligations de tous.

La réglementation prévoit, pour les propriétaires, une obligation d'entretien des arbres plantés près des réseaux aériens, électriques et téléphoniques.

En cas de non-respect de cette obligation le fournisseur se retourne contre le propriétaire qui sera facturé pour la réparation.

Le propriétaire est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé. (Article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et des Communications Electroniques).

Vous trouverez les deux textes explicatifs sur le site de la mairie :

<https://saint-prim.fr/article-1923-l-elagage-un-enjeu-pour-tous>



ETS PERRET DOURDAN
Photovoltaïque / Climatisation / Borne de recharge / Interphonie

Électricité générale /
Photovoltaïque / Climatisation / Borne de recharge / Interphonie

- Ezékiel DOURDAN : 06.19.22.19.69
- Renaud PERRET : 06.17.04.77.41

38122 MONTSEVEROUX - 38370 SAINT-PRIM

Le CCAS est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il est composé de 12 membres qui se réunissent au moins une fois par trimestre.

Il met en œuvre les solidarités et organise l'Aide Sociale au profit des habitants de la commune.

Il vous accompagne dans vos démarches administratives et peut dispenser une aide.

➔ **Si vous êtes en difficultés prenez contact avec le secrétariat de mairie au 04 74 56 42 70 qui transmettra à l'adjointe responsable.**

Composition du CCAS

Elus :

Michel CROS
Brigitte RAVET
Sylviane MONNOT
Catherine BONNETON
Audrey MERLET
Denis VERRIER

Membres nommés :

Renée BAILLY
Christine CROS
Nadège GRACZYK
Élisabelle KAZANDJIAN
Martine LOISON
Thomas RUF

TÉLÉALARME

La téléalarme est gérée par Vienne Condrieu Agglo. **Pour l'installation d'un appareil** à votre domicile prenez contact avec le secrétariat de mairie au **04.74.56.42.70**.

Une visite chez les abonnés est programmée tous les mois et c'est l'adjointe responsable qui a le plaisir de leur rendre visite avec l'aide de Christine et de Cathy membres bénévoles du CCAS.

Actuellement 13 personnes bénéficient de ce service. Le coût d'un appareil de téléalarme est de 34 euros par mois.

MARCHE DE L'ESPOIR

**La prochaine marche
doit avoir lieu
à AGNIN
Dimanche
12 mai 2024.**

L'AIDE À DOMICILE

Elle est représentée par l'ADPAH (Aide à domicile pour les Personnes Agées ou en situation de Handicap). La commune a versé une participation aux frais de fonctionnement pour 2023 d'un montant de 1613 € correspondant à 1153 heures effectuées auprès de 12 personnes de la commune.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nous nous sommes retrouvés samedi 6 mars 2023 à la salle polyvalente pour le traditionnel repas. Les participants sont toujours enchantés de se retrouver autour d'un bon repas, servi par le traiteur THONNERIEUX, pour passer une belle journée animée par le spectacle cabaret présenté par la troupe MUSIDEA.

Cette année nous reconduisons cette journée qui a eu beaucoup de succès. Elle aura lieu samedi 2 mars 2024.

Noël 2023 : Pour les personnes qui ne s'étaient pas inscrites au repas le CCAS a préparé des

colis gourmands et a organisé la distribution au domicile. Ce colis de gourmandises a été accueilli avec bonheur et ravissement dans tous les foyers. Brigitte RAVET, adjointe, remercie tous les membres bénévoles pour leur présence et leur disponibilité pour assurer la distribution de tous les colis.

71 coffrets gourmands accompagnés d'une carte de vœux, réalisée par les enfants du périscolaire, ont été offerts aux aînés. Ces derniers remercient chaleureusement les enfants pour leurs attentions.



DÉPART DE PATRICK

Figure emblématique,
le cantonnier de Saint-Prim,
Patrick RIVOIRE part en retraite

Les membres du conseil municipal ont souhaité lui rendre un coup de chapeau pour tout le temps passé au service de la commune et de ses habitants.

Comme à son habitude, il a souhaité organiser son pot de départ en toute discrétion avec ses collègues et amis.

Patrick RIVOIRE a débuté dans le monde du travail comme apprenti boucher chez Gabert, puis ouvrier dans l'entreprise de fabrication de grattons à Reventin Vaugris. C'est Henri GERIN et son conseil municipal qui l'avait recruté en 1992.

Au début, il travaillait en parallèle à la coopérative Dauphinoise, au silo de Toisieu.

Il a connu et survécu à 5 maires de 1992 à 2023 !

Henri GERIN	de 1992 à 1995
Pierre CHATAIN	de 1995 à 2008
Patrick BARRAUD	de 2008 à 2013
Didier GERIN	de 2013 à 2020
Michel CROS	depuis 2020

Et surtout aux adjoints aux travaux qui lui transmettaient les actions à réaliser, il y a eu Pierre GUILLET, puis Michel CROS et Philippe DE MARTINI depuis 2020.

Malgré un emploi du temps très chargé, les week-ends il était toujours partant pour nous régaler avec son boudin à la chaudière, au profit du Sou des Écoles ou d'autres associations.

Patrick RIVOIRE était très apprécié des institutrices qui se sont succédé, pour sa collaboration toujours efficace et bienveillante.

A l'école se sont surtout les enfants qui l'aimaient beaucoup. Un Patrick au grand Cœur !

Ils le voyaient régulièrement passer avec le tracteur. Il a certainement suscité des vocations !



Ses collègues du secrétariat ainsi que du périscolaire avaient toujours le même réflexe : APPELLE PATRICK !

Les St Primoises et les St Primois l'appréciaient énormément pour son dévouement et sa présence, toujours prêt à rendre service.

Après avoir reçu de nombreux candidats, un seul nous a paru être à la hauteur : **Thibault !**

Et après avoir passé quelques jours avec notre Patrick, la mayonnaise nous semblait bien prendre.

Effectivement, Patrick finissait ses journées avec le sourire et Thibault était à l'écoute et content de découvrir ce poste riche de missions intéressantes et diverses.

Au nom de tous, Patrick, nous te remercions pour tous les petits services en dehors de tes horaires et les grands services que tu as rendus. Nous te souhaitons une bonne retraite avec un repos bien mérité après ces 31 années passées à la mairie de Saint PRIM.



Michel, Philippe et Patrick



Bonne retraite à Patrick et bienvenue à Thibault !



Patrick, Emilie, Sandra et Thibault

Vie SCOLAIRE

ECOLE COMMUNALE



Cette année, les 131 élèves de l'école de Saint Prim sont répartis en 5 classes :

- ◆ 21 élèves en classe de PS/MS avec M^{me} Chatagner et M^{me} Fockenoy
- ◆ 23 élèves dans la classe de GS/CE1 avec M^{me} Vaudaine
- ◆ 22 élèves dans la classe de CP/CE1 avec M^{me} Beurain et M^{me} Fockenoy
- ◆ 25 élèves dans la classe de CE2/CM1 avec M^{me} Fanti
- ◆ 25 élèves dans la classe de CM1/ CM2 avec M^{me} Vitoz.

Les enseignantes de maternelle sont aidées par deux ATSEMS :

- M^{me} Constantin Catherine en PS/MS
- M^{me} Dezarnaud Marie France en GS/CE1.

Les horaires de l'école restent inchangés : 8h30/11h30 et 13h30/16h30.

Pour contacter l'école, deux numéros vous seront utiles :

- ◆ Ecole élémentaire : 04.74.56.41.55
- ◆ Ecole maternelle : 04.74.57.83.45

Vous pouvez également contacter l'école par mail à l'adresse suivante : ce.0381189L@ac-grenoble.fr;

M^{me} Beurain, la directrice de l'école est déchargée le jeudi.

Comme chaque année, de nombreux projets sont proposés aux élèves.

Les élèves de CM2 ont participé au cross organisé par le collège Frédéric Mistral de Saint Maurice l'Exil. Ils ont remporté la première place.



Le thème choisi pour travailler cette année est la protection de l'environnement et le développement durable.

Dans ce cadre, les élèves de la GS au CM2 participeront

cette année au projet ENS (espaces naturels sensibles). Les classes de GS/CE1 et CP et CE1 feront trois sorties nature : le mardi 26 septembre dans la forêt alluviale de Gerbey, le 13 février sur l'île de Gerbey et le 14 mai à proximité de Saint Prim. Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 participeront également à trois sorties : le 3 octobre dans la forêt alluviale de Gerbey, le 6 février sur l'île de Gerbey et le 28 mai, toute la journée, sur l'île du Beurre. Le coût du transport et le financement des animateurs nature seront pris en charge par le département grâce à une subvention allouée à l'école. Cette subvention servira également à acheter le matériel pour fabriquer un hôtel à insectes et à mettre en place un potager au printemps.



Vie SCOLAIRE

ECOLE COMMUNALE



Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé également au projet « carbone scol'ère » proposé par Léo Lagrange. Il s'agit d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) clé en main. Destiné aux jeunes de 9 à 12 ans, il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et accompagne positivement l'adoption des gestes écoresponsables au quotidien. L'objectif général mené par la Fédération Léo Lagrange est de faciliter et soutenir le passage à l'action des jeunes et de leurs familles.



Comme chaque année certains élèves de CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie du 11 novembre.



Le mardi 28 novembre, les élèves de CE2 sont allés à la rencontre de M. le maire, M. CROS, et de son adjointe M^{me} RAVET, pour comprendre le fonctionnement d'une mairie et mieux connaître leur village. Les enfants avaient préparé des questions en classe avec leur maîtresse M^{me} Fanti.



Le 21 décembre, tous les élèves de l'école ont eu la chance de découvrir un spectacle de Noël intitulé « mission impossible pour le Père Noël », joué par la Compagnie des épingles à Nourrice.



Depuis fin septembre, tous les élèves de l'école participent à une séance de musique, chaque jeudi. Cette dernière est animée par M^{me} ASTIER et financée par la mairie. Les élèves des classes de CM1/CM2, de CE2/CM1, de GS/CE1 et de CP/CE1 apprendront des chants sur le thème de « la protection de l'environnement ». Les élèves de PS/MS travailleront quant à eux sur la nature.

Une représentation pour montrer le travail musical des enfants est prévue en fin d'année scolaire. La date et les modalités sont encore à définir.

Le mardi 13 février, le traditionnel Carnaval aura lieu à l'école. Les enfants pourront se déguiser sur le thème de la nature, de la protection de la planète et du recyclage. Un défilé aura lieu dans le village. Les enfants auront, préalablement, fabriqué des instruments simples qu'ils utiliseront pour jouer une batucada. Cette dernière sera orchestrée par M. Gilles Garcia.

Les élèves de PS/MS participeront à deux ateliers autour de la découverte de la terre. Un premier atelier de 2 heures permettra de découvrir la terre dans tous ses états : dure, molle, liquide... Les enfants feront également des jeux d'empreintes. Lors d'un deuxième atelier, ils partiront à la recherche de matériaux naturels, dans leur environnement (branches, feuilles, cailloux) pour co-créer avec la terre.

D'autres projets verront certainement le jour...

Toute l'équipe enseignante tient à remercier les représentants du sou des écoles sans qui les projets évoqués ci-dessus, ne pourraient pas avoir lieu. Le sou des écoles a besoin de l'implication de tous les parents pour que l'école continue à proposer des activités pédagogiques de qualité.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier également la mairie qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de l'école au quotidien et participe également financièrement aux activités.

Merci à tous...

Vie SCOLAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Nous accueillons vos enfants, tous les matins d'école de 7 h 15 à 8 h 15 (environ 45 enfants) et de 16 h 30 à 18 h 30 (environ 55 enfants).

Nous disposons d'un beau lieu d'accueil pour grands et petits et dès que nous le pouvons, nous profitons de l'extérieur ou décloisonnons le groupe, puisque nous avons la salle d'évolution à disposition.

Le périscolaire est un temps d'échange et de relais entre les familles et l'équipe éducative. Pendant ces temps périscolaires, chaque enfant a le choix :

- ◆ de lire,
- ◆ dessiner,
- ◆ faire une activité manuelle (couture, perles à repasser, scoubidou ...),
- ◆ jouer,
- ◆ papoter,
- ◆ ou ne rien faire.

Nous n'imposons pas d'activité aux enfants mais leur faisons des propositions afin que le périscolaire reste un lieu où l'enfant peut choisir, se détendre, s'amuser, s'émerveiller, découvrir et même apprendre.



L'équipe encadrante est composée de Cathy, Céline, Clémence, Florence, Marie-France et Sylvie

RESTAURANT SCOLAIRE

POUR NOS PETITS ESTOMACS SUR PATTES

Les enfants peuvent s'installer à table comme ils veulent et avec qui ils veulent tout en essayant de respecter une mixité au niveau des classes, sous l'œil attentif des animatrices. Cette mixité permet de responsabiliser les plus grands et de créer une entraide.

Nous invitons chaque enfant à découvrir des nouvelles saveurs en goûtant chaque plat.

Des jeux à table : petit bac, rébus, charade, ont été mis en place chaque midi par table. Proposer des activités ludiques pendant le temps de repas, permet aux enfants d'échanger ensemble, même s'ils n'ont pas d'affinité particulière, et de diminuer le volume sonore.

107 enfants ont participé au repas de Noël dans une ambiance chaleureuse.

Depuis la rentrée scolaire de septembre nous avons signé avec un nouveau traiteur.

TARIF

Le prix du repas est de 3.90 €

Le prix du quart d'heure de garderie varie selon le quotient familial.

Les menus sont affichés sur les panneaux de l'école, de l'accueil périscolaire et sur le site de la commune saint-prim.fr

Golden Bistr

85 rue du Village
38370 Saint-Prim

☎ 04 37 04 06 98 - 06 86 48 62 61
goldenbistrostprim@gmail.com

De Martini

☎ 04 74 56 45 93
06 87 00 53 06

Rénovation

Agencement d'intérieur
Peinture, cloison, plomberie
Carrelage, faïences, salle de bains

Services

459 route des Roches - 38370 SAINT-PRIM
E-mail : philippe.de.martini@orange.fr

PONTET. J



PEINTURE DECORATION
PAPIER PEINT
ISOLATION
FAUX PLAFOND
REVÊTEMENT DE SOL

jonathanpontet38@gmail.com



el'coiff
ferme le mercredi

401 chemin de moirant
38370 saint prim
04 74 85 36 93
06 87 49 09 09
coiffure mixte

El'coiff

Doml'team

Services à la personne sur Saint-Prim et alentours

50%
de crédit
d'impôt!



Ménage - Vitres
Repassage à domicile ou avec collecte
Garde d'enfants périscolaire / Babysitting
Maintenance temporaire de domicile
Visites et promenades d'animaux

contact@domiteam-services.com

04.27.87.17.59

www.domiteam-services.com

SARL

MAECHLING Philippe T.P

- Terrassement
- Assainissement
- Enrochement
- VRD
- Aménagement des extérieurs



278 route de Saint-Clair - 38370 SAINT-PRIM
06 19 94 58 35 maechling@wanadoo.fr

Les fruits du Mont Pilat

primeur - épicerie - cave
service entreprise - paniers garnis
evenementiel

contact : 06 22 41 53 09 - mail : magasin.cflgroupe@gmail.com

Mélodie et Nohan: Les Étoiles Montantes du Rock Sauté

Mélodie et **Nohan**, deux jeunes danseurs passionnés, ont fait leurs premiers pas dans le monde du rock sauté à un âge précoce. Leur histoire est celle d'une amitié qui s'est transformée en une collaboration artistique exceptionnelle.

La Rencontre

Nohan a découvert le rock sauté grâce à Mélodie, sa partenaire actuelle. Mélodie, fille de la nounou qui gardait Nohan, pratiquait déjà la danse. Lorsqu'il a vu Mélodie s'entraîner, il a été captivé et a décidé d'essayer lui aussi.

De Famille

La sœur de Mélodie, également danseuse, a inspiré Mélodie à se lancer dans cette discipline. Nohan découvre que la danse est ancrée dans ses gènes. Sa tante, danseuse formée au rock sauté, et son grand-père, ancien compétiteur de rock acrobatique au niveau mondial, ont tracé le chemin pour lui. Leurs histoires et leurs succès sont désormais une source d'inspiration pour Nohan, qui poursuit cet héritage avec passion et détermination.

Leur Parcours

Depuis septembre 2022, Mélodie et Nohan dansent ensemble. Avant de former ce duo, ils ont essayé différentes combinaisons de partenaires. Leur coach a finalement validé leur choix de danser ensemble, et depuis, ils ne se quittent plus.

Les Qualités d'un Bon Danseur

Pour Nohan, la danse exige persévérance, souplesse, rigueur et courage. Mélodie, quant à elle, considère que les qualités essentielles pour être une bonne danseuse sont le travail, la coordination et le sens du rythme.

Défis et Plaisirs

Le plus difficile pour Mélodie est de jongler entre les séances d'entraînement et les devoirs scolaires. Pour Nohan, perfectionner le pas de base représente un défi constant.



Mais la danse apporte aussi son lot de plaisirs. Pour Nohan, c'est la sensation de vivre intensément au rythme de la musique. Pour Mélodie, rien n'égale la joie de danser.

La Compétition

Depuis un an et demi, Mélodie et Nohan participent à des compétitions. Ils ont déjà remporté 5 trophées, dont 3 premières places et 2 deuxièmes places. Le challenge, le dépassement de soi et l'ambiance des compétitions les motivent.

Ils se préparent intensément tout au long de l'année pour les compétitions. Leur chorégraphie, minutieusement travaillée d'octobre à juin, est leur arme secrète pour le championnat de France.

Mélodie et Nohan: Les Étoiles Montantes du Rock Sauté

Costumes et Musique

Lors des compétitions, la musique est imposée, mais ils ont la liberté de choisir leurs costumes. Ensemble, ils imaginent, dessinent et font fabriquer leurs tenues par une couturière.

Le Conseil de Mélodie

Pour ceux qui souhaitent se lancer dans le rock sauté, Mélodie conseille d'avoir un fort caractère et de cultiver la confiance en soi. La danse exige de la détermination et de la persévérance, et il est essentiel de croire en ses capacités.

Le Conseil de Nohan

Nohan, quant à lui, souligne que le chemin n'est pas toujours facile. La danse demande beaucoup de travail, mais l'essentiel est de s'amuser. Le plaisir et la passion sont les moteurs qui les poussent à se dépasser.



La Confiance, le Plaisir et la Fierté

Le rock sauté apporte à Mélodie et Nohan bien plus que des trophées. Il renforce leur confiance en eux, leur procure un plaisir intense et les remplit de fierté. Chaque mouvement, chaque saut, chaque enchaînement est une victoire sur eux-mêmes.



Que leur passion continue de les porter
vers de nouveaux sommets !
Saint-Prim, témoin de leur détermination
et de leur talent,
est fier de les compter parmi ses habitants.

PAROISSE ST-PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Avec 12 autres clochers, Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais.

Nos prêtres et diacres ont également la responsabilité de la paroisse Notre Dame des Sources en Sanne et Dolon qui regroupe 9 autres clochers.

Prêtre Curé : Père Jean-Hugues Malraison.

Prêtres Coopérateurs : Père Aimé Fulbert Malela, Père Paul Konkobo.

Diacre : Thierry Merle.

Equipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon, Christine Javayon et Kevin Juan.

Maison Paroissiale :

13 rue du Puits sans Tour 38550 Le Péage de Roussillon

Pour vous accueillir, vous informer, répondre à vos questions ou à vos demandes de sacrements ou de documents, des paroissiens assurent une permanence.

En dehors des permanences un répondeur prend vos messages.

Accueil : Mardi, Jeudi et Samedi de 9 h à 11 h

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Information paroissiale mensuelle disponible à l'entrée de l'église et sur le site de la Paroisse <https://www.pspepr.fr/>

Il y a des messes fixes chaque semaine, **tous les samedis soir à 18h00 à Notre Dame des Cités, tous les dimanches matin à 9h00 à St Clair du Rhône et à 10h30 à Anjou et les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois à 10h30 au Péage de Roussillon.**

Les messes sur les autres clochers sont réparties soit le

samedi soir à 18h00 soit le dimanche à 10h30, sur un cycle de trois mois en tenant compte des fêtes locales auxquelles beaucoup de monde participe.

Pour les mois de juillet et d'août trois lieux fixes seulement : Notre Dame des Cités, Saint Clair du Rhône et Anjou

Une messe sera célébrée à Saint-Prim, les premiers **samedis des mois de mars, juin, septembre et décembre 2024** à 18h00.



La lumière des confirmés 2023
Primatiale de Vienne

Parmi eux, 6 membres de notre paroisse.



19, avenue Maurice-René Simonnet
26000 VALENCE
Tél. 04 75 41 31 32

E2S, NOS ENERGIES AU SERVICE DE VOTRE CONFORT
MAINTENANCE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



TRUCKS SOLUTIONS Vienne
ZI de Reventin 38121 Reventin-Vaugris
tél : 04 74 78 37 40

TRUCKS SOLUTIONS Chasse
ZAC des Platères 327 Chem des Platères
tél : 04 37 25 10 65
www.trucks-solutions.fr

Vie

ASSOCIATIVE



ACCA SAINT-PRIM

Un quotidien titrait récemment : « Comment renouer avec une nature qui s'éloigne » ? Evidemment quand 80% de la population française vit dans des « unités urbaines » !

Une nature virtualisée, résumée à un fond d'écran, à une affiche de marmottes dans le métro parisien ou à un reportage sur les loups, mignons (qui ne mangent pas les moutons... !) Une nature belle, généreuse et bienveillante présentée comme une ressource salvatrice.

Et bien non, on nous trompe et les chasseurs le savent bien, la nature, certes belle, est cruelle et dangereuse. C'est le règne du sauvage où le destin primaire de chaque espèce est de manger et d'être mangé. Et pas forcément par le plus gros mais parfois par le plus petit...

L'Homme a mis des millénaires pour s'en extraire et s'en protéger, la dompter et la cultiver, y vivre et non seulement survivre. Manger pour vivre et tuer pour manger. Tuer le poulet ou le bœuf, pêcher le poisson, arracher la carotte et moissonner le blé, des fondamentaux indissociables de notre physiologie. C'est NOTRE nature.

Il ne suffit pas d'enlacer les arbres ou de marcher sur les chemins (tracés par l'homme) pour se reconnecter. Dans

cet article, l'auteur décrit une « amnésie générationnelle environnementale ». Comme tous ceux qui vivent de la terre, les chasseurs n'ont pas oublié et savent bien que la nature est puissante et colonisatrice, et que ceux qui prétendent la défendre doivent d'abord apprendre à la connaître, la maîtriser, la cultiver si on ne veut pas être dévorée par elle.

Si les chasseurs ne sont pas des scientifiques, on ne peut nier qu'ils soient des experts, capables de garantir un équilibre nécessaire à la survie de toutes les espèces. Acteurs méconnus du territoire, bien souvent ils ne savent pas dire ce qu'ils font et laissent parler ceux qui disent sans rien faire. Pourtant leur histoire est sans fin, inscrite dans les gènes de notre humanité, écrite et peinte sur les murs des grottes préhistoriques depuis le temps passé jusqu'au temps qui viendra.

Voyez qui nous sommes et combien nous sommes heureux de pratiquer cet art que certains aimeraient bien raccrocher dans la galerie des causes perdues !

Venez donc nous rencontrer le dimanche 3 mars pour notre traditionnelle matinée gourmande ou vous pourrez vous régaler de nos saucisses, gueuses et autres terrines de gibier en toute amitié et convivialité !

CLUB AUTOMNE DE LA VIE

La saison 2022/2023 s'est bien déroulée au Club où nous avons échangé de bons moments de rencontres entre les jeux tous les jeudis après-midi (belote, scrabble, etc...), la galette des rois, deux repas au restaurant et un pique-nique.

Nous avons repris nos activités en septembre, avec 32 adhérents inscrits. Un concours de coinche est prévu le 10 février 2024 et nous espérons y accueillir de nombreux participants.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, venez nous retrouver les jeudis après-midi à la mairie de Saint Prim.

La cotisation est de 25 € par an et la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur pour l'année 2024 !

Composition du nouveau bureau :	Autres membres :
Présidente : Annette Fayat,	Renée Querlioz
Secrétaire : Régine Burel,	Michèle Dervieux
Trésorière : Hélène Cornubert.	Nicole Brenier
	Marie A. Rouché
	Michèle Boz



BOUCHARD Cédric
Menuiserie - Agencements
Fabrication sur-mesure : Cuisine et bains, dressing,
Mobilier, Pose de parquet, terrasses, ...
Menuiseries extérieures et intérieures,
Vous prenez, nous citons pour vous.

Téléphone : 06 76 28 38 86
Message : cedric.bouchard@orange.fr
www.facebook.com/cedric.bouchard.129
ZA grand champs - 38121 CHONAS

Vie ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES



L'association du SOU DES ECOLES DE SAINT-PRIM est un groupement de parents bénévoles, volontaires et motivés qui sont bien décidés à faire tout leur possible pour les enfants de l'école.

SON OBJECTIF :

Organisation de différentes manifestations dans le village, afin de collecter des fonds pour financer les projets des maîtresses, qu'ils soient culturels, sportifs, éducatifs...

- ◆ Faire vivre des moments de convivialité, de découverte et de partage.
- ◆ Communication avec les parents grâce au mail et aux cahiers de liaison des enfants.
- ◆ Informations via les affichages présents sur la commune, l'application PANNEAU POCKET, divers magazines et compte FACEBOOK.



BUREAU DU SOU DES ECOLES 2023/2024

Président :	Thomas Ruf
Vice-président :	Loïc Mosnier
Trésorière :	Fabienne Vidon
Vice-trésorier :	Frédéric Velati
Secrétaire :	Elodie Panepinto
Vice-secrétaire :	Félix Valle



*Envie d'aventure et de fun avec nous,
Parents ? Entreprise ?
Contacter nous avec plaisir
Mail :*
soudesecolesdesaintprim@gmail.com





LANDRY NIVON

ELAGAGE ABATTAGE ROGNAGE DE SOUCHES

Location de benne 4 et 6 m³
pour déchets verts
38121 Chonas l'ambellan
06.73.79.29.12
landry.nivon@gmail.com

Vos projets | Notre expertise



VOTRE INSTALLATION SUR MESURE

CLIMATISATION POMPE à CHALEUR

Nous vous accompagnons
de A à Z
pour l'obtention de vos primes
CEE et Prime renouv'



Chauffage | Climatisation | Plomberie

04 74 86 42 32

1 Chemin des Crozes - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

Vie ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES



Plusieurs manifestations et actions sont réalisées tout au long de l'année, la 1^{ère} matinée boudin-saucisses a eu lieu début octobre, une chasse aux bonbons à été organisée dans le village pour HALLOWEEN.

L'équipe vous accueille à bras ouverts sur toutes les manifestations.

La recette d'une bonne manifestation :

- ◆ des parents,
- ◆ de la solidarité,
- ◆ de la bonne humeur,
- ◆ le beau temps !



Le camion « PIZZ'ALENTOUR » s'est déplacé sur le parking de l'école afin que les parents puissent retirer leurs pizzas commandées par avance .



Le marché de NOËL à été une réussite, parents, exposants et visiteurs ont répondu présent. Les chocolats et sapins commandés ont été remis aux propriétaires. De plus les sablés confectionnés par les maîtresses et les élèves de l'école se sont vendus avec succès.

Le vendredi des vacances le Père Noël a rendu une petite visite surprise aux enfants de l'école. Il a apporté des cadeaux pour chaque classe et un petit sachet de Noël (papillotes, clémentine, décoration pour le sapin et un petit coloriage) à chaque enfant sage (heureusement tous les enfants l'ont été !!!).



Les manifestations à venir :

- ◆ le loto (21 janvier 2024),
- ◆ le carnaval,
- ◆ un vide grenier avec son marché aux fleurs,
- ◆ de nouvelles soirées PIZZA et notre KERMESSE sont au programme de 2024.



Vie ASSOCIATIVE

SALUANT ANIMATIONS

*Grandir, Découvrir, Créer,
Apprendre, Echanger, Partager
S'affirmer...*



« SALUANT ANIMATIONS »

MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE

REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM



La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association à but non lucratif d'éducation populaire.

♦ La Mission d'animation propose :

Accueil de loisirs des vacances scolaires

3-11 ans

- ♦ Hiver, printemps, automne à l'école de Chonas l'Amballan et Salle polyvalent Chonas/St Prim
- ♦ Juillet, 1^{ère} et dernière semaine d'août au gymnase de Reventin.

Ados

Les mêmes périodes au local ados des Côtes d'Arej

Accueil de loisirs
des mercredis
pour les 3/11 ans
A l'école
de SAINT PRIM

Soirée ados
Projets jeunes

ACTIONS FAMILLES :
Spectacles conférences,
Sorties familles
Petit déjeuner parents/enfants
soirée thématique : ex harcèlement,
numérique...

♦ Restauration

Les repas sont confectionnés par la cantine de Reventin-Vaugris.

♦ Chiffres de l'année

Pour l'année 2023, ce sont 437 enfants et ados différents, issus de 294 familles, principalement des 4 communes, qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions d'activités : l'accueil de loisirs, les nuitées, les camps, les soirées....

**Mais plus particulièrement, ce sont 100 enfants/ados
issus de la commune de SAINT-PRIM**

Vie ASSOCIATIVE

SALUANT ANIMATIONS

◆ Les projets éducatifs

4 objectifs éducatifs guident l'action de la mission d'animation sur l'ensemble des temps périscolaires et extra-scolaires :

- ◆ Investir le temps libre pour grandir et s'épanouir
- ◆ Développer les capacités à penser le monde
- ◆ Eduquer et former tout au long de la vie
- ◆ Accompagner les initiatives et les projets

◆ Le projet pédagogique

Il sert de référence en permettant de donner du sens aux activités proposées et aux temps de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les **objectifs pédagogiques généraux** de la structure sont les suivants :

- ◆ Favoriser la socialisation
- ◆ Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
- ◆ Développer l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont déclinés par secteur et par tranche d'âge avant chaque période de vacances.

◆ Fonctionnement du secteur enfance 3/11 ans

L'accueil de loisirs est accessible en priorité aux enfants des quatre communes, Reventin, Les Côtes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint Prim. Le secteur enfance accueille un nombre maximum de 82 enfants par jour dont 32 enfants de moins de 6 ans. Le repas du midi ainsi que le goûter sont gérés par nos soins.

4 groupes d'âges sont composés pour permettre d'adapter au mieux les activités et le rythme de vie de chacun :

3/4 ans 5/6 ans 7/8 ans 9/10 ans

« SALUANT ANIMATIONS »

Mission d'Animation

Léo Lagrange Centre-Est

1 Place des Arelis - 38138 Les Côtes d'Arey

Email : saluantanimations@leolagrange.org



◆ Fonctionnement du secteur Ados

L'Espace Ados (à partir de 11 ans **collégiens**) est accessible en priorité aux jeunes des quatre communes : Reventin, Les Cotes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint-Prim. Le secteur Ados accueille un nombre maximum de 16 jeunes par jour. Le repas du midi ainsi que le goûter sont à la charge des familles, le tarif est fixé selon le quotient familial.

Un accueil est assuré dès 7 h 30 avec l'accueil enfance, sinon à partir de 9 h possibilité de prendre une navette au point de rendez-vous de chaque commune. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à partir de 16 h 30 jusqu'à 18 h, à l'accueil enfance, ou comme le matin, les jeunes peuvent emprunter la navette.

◆ L'équipe

- ◆ Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation - **Tél : 06.87.85.27.49**
- ◆ Cyrielle Mansuy, directrice accueil de loisirs, référente enfance - **Tél : 06.80.11.78.16**
- ◆ Anthony Pereol, référent jeunesse. Famille - **Tél : 06.48.53.50.96**



ASSOCIATION SAINT-PRIM CŒUR DE VILLAGE



L'année 2023, fut riche en événements, animations diverses et variées qui ont permis de rassembler les St Primois toutes générations confondues.

Composition du bureau

(suite à notre AG du 10/02/2022)

Frédérique Faury	Présidente
Guy Battaglini	Vice président
Pierre Guironnet	Trésorier
Bernadette Sauzay	Secrétaire

Autres membres :

Pierre Chatain, Reine Constantin, Michel & Christine Cros, Fabienne Gaillard, Anne Marie & Pierre Guillet, Dominique Leclercq, Simone Léone, Jacky Lobbe, Jean Loison, Annick & Gilles Mouraret, Danielle Nicollet, Christiane & Daniel Prunt, Maryse Rodel, Bernadette & Gilbert Sauzay, Bernard Seemann, Andrée Verrier.

Rétrospective 2023

Mâchon Musical le 1^{er} avril :

Repas lyonnais, conjugué à une animation musicale, cette année le groupe 'Kermesse' a su animer cette soirée avec brio, ce groupe festif a permis aux nombreux participants de passer une belle soirée très conviviale.

Chasse aux œufs le 8 avril :

Pour l'occasion, le centre de convalescence de St Prim, nous a ouvert gracieusement son parc.

75 enfants accompagnés de leurs parents, pour profiter des joies de la chasse aux œufs dans un cadre sécurisé.

Chaque enfant, est reparti avec son petit paquet d'œufs de Pâques, et au final un tirage au sort a permis de connaître le chanceux/euse qui a remporté la super grande poule en chocolat.

Fête de la musique le 21 juin :

Le début de soirée a été marqué par des danses africaines, puis la prof a proposé un atelier initiation, qui a eu connu certain succès, bien mérité.

Le groupe Fillipo & Co a enchaîné, groupe de reggae avec des influences afro-latines, qui a conquis un large public et pour conclure un groupe de blues, Fred Brousse à l'harmonica & Tomek Dziano à la guitare et voix, duo remarquable, avec des interprétations qui ont fait l'admiration d'initiés.

L'association, avait prévu buvette et restauration rapide, qui ont été très appréciées.



Fête nationale le 13 juillet :

En association avec le comité des fêtes de Chonas, le syndicat intercommunal et les mairies de Chonas et St Prim.

Une paëlla géante cuisinée par Bruno Traiteur a été servie et appréciée, par 160 convives, sous des airs de music-hall, animé par Miss Flo.

La soirée se poursuivait par le traditionnel, feu d'artifice tiré par des bénévoles de nos communes formés pour l'occasion, qui attire toujours un public nombreux.

Un DJ assurait la dernière partie musicale et la foule se déchainait sur la piste de danse.

Balade gourmande le 17 septembre :

112 participants, le parcours de 11km toujours différent d'année en année, a permis de survoler la vallée du Rhône et découvrir la madone de St Clair du Rhône ainsi que la campagne St Primoise.

Il a été jalonné de pauses,

apéritif (verrine, brochette) confectionnées par les bénévoles de l'association, Les jardins de Cornezy nous ont régalé avec leur velouté de potimarrons, traditionnellement le Camping du Bois des Sources nous a accueilli pour le plat : Sauté de porc sauce moutarde et penne.

Fromages et desserts ont conclu cette randonnée, sur la place de la mairie.

Nono, au son de sa guitare, a assuré ce final avec brio et convivialité.



Vie ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SAINT-PRIM CŒUR DE VILLAGE



Concert Chœur Escales le dimanche 8 octobre :

Les voies polyphoniques a cappella du Chœur Escales de Lyon dirigé par Christèle Rifaux, ont résonné de façon magistrale dans ce bel écrin qu'est l'église de St Prim ce dimanche 8 octobre. L'interprétation des chants sacrés et chants du monde ont littéralement saisi le public et l'émotion était palpable.

De chaleureux applaudissements ont validé cette admirable prestation.

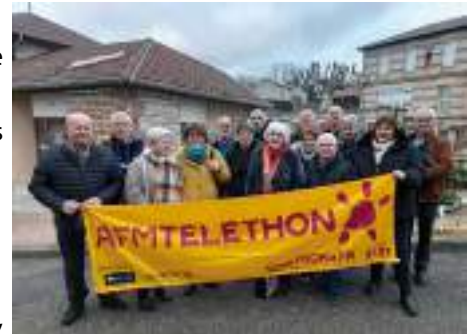
Concert Vienne Voices le dimanche 3 décembre au profit du Téléthon :

Cette rencontre a eu lieu à l'église de St Prim, joyau du patrimoine St Primois.

Le public nombreux a été très réceptif au dynamisme et à l'engouement de cette joyeuse troupe et son excellente cheffe de cœur.

Le répertoire très éclectique oscille entre standards américains et français, des gospels et pour le final un chant lyrique de G. Verdi, qui a été ovationné par l'assemblée.

La somme de 855€ a été reversée à l'AFM-Téléthon.



Matinée Huîtres le dimanche 11 décembre :

Traditionnellement les amateurs d'huîtres se sont retrouvés sur la place de la mairie, pour déguster les fameuses huîtres de Marennes d'Oléron.

Belle matinée ensoleillée où la convivialité était au rendez-vous.

Téléthon remise de chèque le 21 décembre :

La somme de 1654,20 € a été remise aux représentantes de l'AFM-Téléthon.

Les associations St Prim Cœur de Village et le Comité des Fêtes se sont unis pour contribuer à ce don.

DATES A RETENIR POUR 2024

- Assemblée Générale le vendredi 16 février
- Concert polyphonique Corse le 18 mars
- Chasse aux œufs le samedi 30 mars
- Mâchon musical le samedi 6 avril
- Fête de la musique le vendredi 21 juin
- Fête nationale le 13 juillet
- Balade gourmande le dimanche 22 septembre
- Soirée Théâtre le vendredi 11 octobre au profit des restos du cœur
- Matinée huîtres le dimanche 8 décembre

Certaines dates de concerts ou autres ne sont pas encore fixées, vous trouverez nos infos sur notre page Facebook, sur le site de la mairie, sur l'application Panneau Pocket et plus localement sur les panneaux d'info mairie et nouvellement sur le code QR de nos affiches.

Vous pouvez nous contacter pour des propositions d'animations ou autres, via notre adresse mail : saintprim.coeurdevillage@gmail.com

Nous remercions, très vivement les personnes qui nous soutiennent et celles qui n'hésitent pas à nous apporter leur aide lors des manifestations, ainsi que la mairie de St Prim et le syndicat intercommunal.

Toute l'équipe de Saint-Prim cœur de village vous souhaite une très belle année 2024

Vie ASSOCIATIVE

GROUPE CADENCE 38

La musique est la langue universelle de l'humanité, nous sommes heureux de la partager avec les femmes et les hommes à qui elle donne du bonheur. Enivrez-vous de musique, de poésie ou de vertu.

Vous êtes musicien, rejoignez-nous, la fanfare et les musiques de rue vous attendent... Nous recrutons !..

- ◆ **MUSICADED** l'orchestre pour vous faire danser.
- ◆ **Une fanfare** pour les cérémonies officielles.
- ◆ **Une fanfare** de rue pour les fêtes.
- ◆ **Groupe de jazz** pour les soirées.

- ◆ association loi 1901
- ◆ animations musicales, fêtes, cocktails, mariages, concerts pédagogiques
- ◆ cadence38.e-monsite.com
- ◆ **cadence38@gmail.com**
- ◆ **06 86 88 46 96**



Le bureau



Fanfare



Fanfare de rue



An advertisement for Groupe Bonneton. It features three images of modern buildings. The text reads: "GROUPE BONNETON LE PARTENAIRE DE VOTRE MOBILITÉ". Below this are logos for Renault, Dacia, Peugeot, and Citroën. At the bottom, it lists contact information: "RENAULT / DACIA : 04 74 88 85 81", "PEUGEOT / CITROËN : 04 74 87 52 25", and "ZA DE VARRAMBOUL, 38370, SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE".

An advertisement for Sarl Franck Rigollier. It features a yellow background with the text "SARL FRANCK RIGOLLIER" at the top. Below this is the word "Motoculture" in large black letters, with a small image of a motorcycle. Underneath, it lists the address: "209 Route de Vernioz", "38138 LES COTES D'AREY", and the website "saririgollier@orange.fr". At the bottom, it provides two phone numbers: "06 50 86 87 26" and "Tél 04 74 87 39 09".

Vie

ASSOCIATIVE



ASSOCIATION ESPOIR CONTRE LE CANCER

ANTENNE DE ROUSSILLON

Rappelons que l'Association Isère contre le Cancer a pour but :

- Le soutien à la recherche contre le cancer,
- L'accompagnement des malades,
- L'aide aux personnes et aux familles.

Tous les membres du Conseil d'administration sont bénévoles.

Si l'association peut percevoir des dons de toute origine, leur attribution reste limitée au département de l'Isère, ce qui permet de respecter la raison de sa création il y a plus de 40 ans.

L'Association organise deux opérations importantes : la marche de l'Espoir tous les ans au mois de mai dans une commune différente ; et une vente de brioches tous les deux ans en liaison avec les CCAS communaux.

L'Association participe également à des actions de sensibilisation à l'hôpital de Vienne dans le cadre de « Mars Bleu », le mois du dépistage du cancer colorectal, « Juin Vert », le mois de sensibilisation sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et aussi « Octobre Rose » sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Toutes ces opérations ont permis d'affecter des financements à l'hôpital de Vienne : 6000 € pour les heures de soins socio-esthétiques, 3000 € pour les heures de réflexologie et 2000 € pour l'achat de matériel pour le service de pneumologie.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : www.espoir-isere-cancer.com ; avec une page consacrée à chaque antenne.



Marche de l'Espoir

Elle a eu lieu le dimanche 14 mai 2023 à Chanas.

Les parcours de 4, 8, 14 et 20 Kms ont réunis 270 marcheurs malgré le temps quelque peu maussade : 45 pour les 4 kms, 141 pour les 8 kms, 64 pour les 14 kms et 20 pour les 20 kms.

Cette journée nous a apporté un résultat de 8.985,00€.

La marche 2024 aura lieu le dimanche 12 mai 2024 à Agnin.

Adhérent, bénévole, sponsor, CCAS, mairie, chacun à son niveau contribue à honorer l'objectif de l'association : la lutte contre le cancer.

UN GRAND MERCI A CHACUN !

 ATS Alarme Technique sécurité	Installation Dépannage Maintenance
Gilles PERRUQUON	Intrusion Contrôle d'accès Vidéo Incendie Automatisme portail
141, Route du Plan Fournat 38090 Roche	
Tél. 06 61 48 50 11 Email : ats.alarme@free.fr	

 actu pro.fr	Création site internet Développement sur mesure Hébergement Référencement Maintenance
	Agences : Vercors - Pays Roussillonnais

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CHONAS - ST-PRIM

Le Syndicat Intercommunal a pour vocation la gestion des installations intercommunales de Chonas l'Amballan et de Saint Prim.

Situées 468 chemin des Fontenettes, les infrastructures sont identifiées à l'entrée du parking par un grand totem.

Elles se composent :

D'une grande salle polyvalente, des petites salles de réunion, les vestiaires du foot, le dojo, deux courts de tennis dont un multisports, deux terrains de boules et deux terrains de football (terrain d'entraînement et terrain d'honneur).

Ces installations sont mises à la disposition des associations des communes de Chonas l'Amballan et de Saint Prim. La salle polyvalente peut être louée à tous pour un week-end. Elle a une surface de 400 m² équipée pour vos fêtes de famille. 500 € le week-end pour les résidents de Chonas l'Amballan et St Prim.

Les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie de Chonas l'Amballan 04 74 58 81 48 ou secretariat@chonaslamballan.fr

Point sur l'année écoulée.

2023 a vu la réalisation de plusieurs projets en attente :

- Deux nouveaux courts de tennis ont été faits en remplacement des deux très abîmés. Sur l'un de ces 2 cours des cages de hand-ball, des panneaux de basket, ainsi que des poteaux de volley-ball ont été installés pour pouvoir permettre d'autres pratiques sportives.



Nouveauté !! Ces nouvelles infrastructures seront aussi disponibles pour toutes les associations, suivant un logiciel de réservation. Ce site sera également proposé à tous les habitants pour une utilisation ponctuelle (une information sera donnée ultérieurement sur les modalités).

La grande salle polyvalente qui bénéficie depuis quelques années de la climatisation est équipée de nouveaux luminaires. Des rampes leds ont remplacé toutes les anciennes lumières très énergivores.

Nous souhaitons que ces infrastructures soient un lieu de vie agréable pour les habitants et leurs familles, ainsi que pour les associations qui les utilisent. Il nous est essentiel que ces différentes infrastructures soient accessibles à un maximum de personnes.

Le conseil syndical composé de 12 élus, (6 de chaque commune) composé ainsi :

Catherine Bonneton	Présidente
Jean-Jacques Plasson	Vice-Président
Stéphane Colombon	Trésorier
Christine Kowalski	Secrétaire

Membres du conseil :

- Isabelle Cabrera
- Annie Cléménçon
- Jean Colcombet
- Michel Cros
- Philippe De Martini
- Gérard Guigue
- Sylviane Monnot
- Jean Proença

Mail : sichonasstprim@gmail.com

Messagerie ACL : **acl@acl-chonassaintprim.fr**

Adresse postale : 4 place de la Mairie 38121 Chonas l'Amballan

Retrouvez le planning des activités proposées par l'ACL
sur les sites des mairies de Chonas et de Saint Prim

**L'adhésion à l'association est de 15 €/an et par famille
à celle-ci s'ajoute la participation pour chaque activité.**

**Début saison :
9 septembre 2024
fin de saison :
28 juin 2025**

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas- St Prim (les habitants des communes environnantes sont aussi les bienvenus), offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

- ◆ Cours de langues, anglais débutants et confirmés
- ◆ Broderie, tricot, couture, patchwork
- ◆ Poterie,
- ◆ Atelier d'écriture
- ◆ Gymnastique, Qi Gong et Yoga
- ◆ Randonnées pédestres
- ◆ Cours de danse
- ◆ Marche Nordique et marche douce

Un Conseil d'Administration de 6 personnes assure le fonctionnement et l'animation de l'association.
Sous la direction de 2 co-présidentes.

Projets d'animations pour 2024 :

Soirée crêpes : 2 février 20

Anniversaire des trente ans de l'activité Randonnées

Pédestres 09/02/2024

Casse-croûte campagnard

Journée des adhérents 23/03/2024

Assemblée Générale 15/11/2024

Soirée théâtre 16/11/2024

Chaque activité organise aussi à différentes périodes de l'année des moments conviviaux.

LES DANSES DE SALON :

Professeure : Agnès 06 13 29 72 88

La danse de salon pour adultes, pratiquée avec l'ACL est un réel moment de détente et de plaisir pour les couples de danseurs. C'est une activité physique très bénéfique pour le CORPS, le MORAL et la MÉMOIRE, recommandée par les médecins !

Activité très variée avec un grand nombre de danses, le rock, le quickstep, le tango, la valse, le chachacha, la salsa, la rumba... et très agréable par l'ambiance musicale et la succession de rythmes différents, elle est animée par Agnès avec professionnalisme et convivialité.

Deux cours de niveau intermédiaire d'une durée d'une heure sont proposés.

Agnès vous donne rendez-vous tous les mardis à la salle d'animation rurale de Chonas St Prim de 19h à 21h.

Participation :

individuel	1 cours : 159 €	2 cours : 287 €
couple	1 cours : 287 €	2 cours : 510 €



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20

www.groupe-buffin.fr

69420 AMPUIS

Vie ASSOCIATIVE

ASSOCIATION - CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS-ST-PRIM



COURS DE LANGUE : Anglais

Salle d'Animation Rurale de Saint Prim-Chonas

Participation : - 215 € par an pour élèves confirmés
- 228 € pour remise à niveau

3 cours sont proposés le mardi : un cours de remise à niveau de 8h à 9h et deux cours pour étudiants confirmés de 9h 15 à 10h30 et de 10h45 à 12h

Professeur : Nicolas Martin

Responsable Monique Michel 04 74 56 48 55

Professeur d'origine anglaise. Travail individuel ou par groupes, principalement oral, basé sur des thèmes variés : actualité, évènements, éducation, technologies

DETENTE ET SAVOIRS :

Salle d'Animation Rurale de St Prim-Chonas :
le mardi et le jeudi de 14h à 18h.

Participation 25€ pour l'année

Responsable : Marie-Louise Gonzalvez 04 74 15 91 30

Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des savoir-faire, où l'on trouve une aide grâce à l'expérience de chacun.

Cet atelier offre des activités diverses : couture, confection de sacs, trousse et pochettes

PATCHWORK :

Salle d'Animation Rurale : vendredi de 10h à 17h

Participation : **25€** par an.

Responsable : Mauricette Pierron : 06 59 95 00 55

Jo Martin : 06 74 00 48 01

L'ouvrage de départ est imposé pour acquérir les bases indispensables puis chacune exécute les travaux de son choix : trousse de couture, pochettes, tableaux muraux, dessus de lits... Le patchwork est un art à part entière

POTERIE :

Bénédicte Clavagnier

116 Chemin du Mur Noir 38121 Chonas L'Amballan

Tél : 04 74 58 83 48

e-mail : benepotiere@gmail.com

Bénédicte Clavagnier vous propose d'être votre guide en partageant son travail, sa passion.

Elle a le plaisir de vous faire découvrir comment modeler, façonner, comprendre et aimer cette matière, la terre afin de créer des objets du quotidien, des sculptures et du design à l'infini.

Les enfants peuvent découvrir le modelage à leur rythme avec le colombinage (bol, vase, coupe...), le travail à la plaque et l'émaillage.

Mercredi de 15h à 16h ou de 16h à 17h.

ATELIER D'ECRITURE :

Salle d'Animation Rurale

Animatrice : Brigitte Tenet

Tél. : 06 43 40 41 56 - e-mail : tenetb@yahoo.fr

Participation : 50 € par an ;

Les modalités ont changé pour la saison 2023/2024. :
séances d'une journée Fréquence
à déterminer lors du premier atelier.



Exposition

ASSOCIATION - CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS-ST-PRIM

GYMNASTIQUE ADULTE ET QI GONG :

saison 2023 - 2024

Responsable de l'activité :

Annick Bouffard : 04 74 56 17 59

Tarifs pour une année :

Gym : 154 €

Qi Gong : 150 €

Yoga : 213 €

Marche douce : 106 €

Marche Nordique : 117€

QI GONG :

Qi Gong : Jeffrey Roussel tél : 06 48 67 29 18

Le Qi Gong est une gymnastique «énergétique», c'est une des plus complètes car elle nous fait travailler tant sur le plan physique que sur le plan émotionnel et spirituel.

L'idée est de prendre conscience en profondeur de son corps, d'apaiser son esprit, et ainsi de retrouver une certaine harmonie.

À travers les cours nous travaillons les auto massages, des mouvements d'étirements, des mouvements basés sur les articulations, l'équilibre ainsi que des exercices propres à cette discipline., Et pour finir le cours nous finissons soit en méditation debout ou assis ou allongé en posture de relaxation.

C'est une activité qui s'ouvre à toutes et à tous sans limite d'âge.

Qi Gong : Sylvain Rodriguez tél : 06 33 80 30 59

Des mouvements, de la méditation, des marches

Une pratique régulière agit sur les organes vitaux et permet une meilleure santé physique, mentale et émotionnelle.

YOGA :

Cécilia Verschueren : tél : 06 03 11 15 18

Le yoga est une pratique bénéfique pour la santé en de nombreux points : assouplissement du corps et récupération de la mobilité, renforcement des muscles et des articulations, correction du maintien et amélioration de l'équilibre, amplification du souffle, rééquilibrage de tous les systèmes du corps (nerveux, endocrinien...). Il permet aussi de renforcer sa capacité de mémoire, de concentration et d'accéder à un état

de plus en plus durable de paix intérieure. En clair, après la pratique, on se sent mieux physiquement et mentalement

L'ACL propose un autre cours de Qi Gong avec Marie-Agnès Vaudaine le mardi de 18h30 à 19h 45 à l'école de St Prim.

MARCHE NORDIQUE :

Véronique Duboz

La marche nordique est un sport de plein air qui se pratique avec des bâtons de marche spécifiques, Ce sport améliore l'endurance, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre et la coordination.

Le mouvement des bâtons en marche nordique amplifie le mouvement naturel de la marche et fait travailler les muscles des épaules, des bras et les abdos autant que les muscles fessiers et les muscles des cuisses. Il améliore également la posture.

Un sport complet en somme !

Nouveauté : création d'une variante de la marche nordique « la marche douce » qui privilégie le souffle et l'endurance avec un départ très doux.

GYM DOUCE :



nouveau professeur

Sébastien Garreau

en remplacement de Colette Bollé qui a pris sa retraite.

GYM Douce du Lundi matin de 9h à 10h
au Dojo de Chonas-Saint Prim

Vie ASSOCIATIVE

ASSOCIATION - CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS-ST-PRIM

C'est un cours de gymnastique douce d'une heure. Nous réalisons des mouvements amples, associés à une profonde respiration. Certains exercices sont inspirés de la méthode Pilates. Toutes les parties du corps sont sollicitées tant en assouplissement qu'en tonification. Nous travaillons également l'équilibre, la proprioception et parfois la force et la coordination motrice. C'est un cours qui se veut jovial mais sérieux, où chacun y trouve son compte. Chaque personne repart avec la saine impression d'avoir travaillé en toute sécurité et dans une volonté de maintenir son niveau d'autonomie optimal. Le tout dans une ambiance conviviale, saine et parfois ponctuée de touches d'humour ou de défis.

Gym douce	Sébastien Garreau	lundi de 9 h à 10h	Salle du Dojo
Exercices d'assouplissement, travail de coordination et d'équilibre, step.....	Irène Gatet	lundi de 10h15 à 11h15	Salle d'animation rurale
Renforcement musculaire, stretching, méthode pilates, gliding...	Véronique Duboz	jeudi de 18h30 à 19h30	Salle d'animation rurale
Cardio-training, step, techniques de fitness, abdo-fessiers	Véronique Duboz	jeudi de 19h30 à 20h30	Salle d'animation rurale
Qi Gong	Jeoffrey Roussel	lundi de 17h45 à 19h	Ecole de Saint Prim
Qi Gong	Sylvain Rodriguez	jeudi de 9h à 10h 15	Salle du Dojo
Qi Gong	Marie-Agnès Vaudaine	mardi de 18h30 à 19h45	Ecole de Saint Prim
Marche Nordique	Véronique Duboz	Mardi de 14h à 15h30 Vendredi de 10h15 à 11h45	Salle d'animation rurale
Yoga	Cécilia Verschueren	Mardi de 18h45 à 20 h Mercredi de 9h30 à 10h45 Jeudi de 19h à 20h15	Salle d'animation rurale Ecole de St Prim



La gym douce



La gym tonique

ASSOCIATION - CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS-ST-PRIM

RANDONNÉES PÉDESTRES

Samuel Bouffard 06 74 56 17 5

Un dimanche par mois de septembre à juin

Planning et conditions sur le site des mairies de Chonas et de St Prim

Début des randos : septembre 2023

Participation : 10€ pour frais de route pour chaque rando.

RANDONNÉES PÉDESTRES - A.C.L. INFO. RANDO. 2022/2023

DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE	
10 SEPT. 23	LA DENT DU CHAT	6h30	5 h	Le Bourget du Lac - Isère
15 OCT. 23	LE MONT CHAUSSITRE	7 h	5 h	St Genest Malifaux - Loire
12 NOV. 23	D'UNE CRETE A L'AUTRE	7 h	4h30	Colombier le Jeune - Ardèche
17 DEC. 23	LES PIERRES QUI DANSENT	7 h	4h30	St Domat/Herbasse - Drôme
15 JANV. 24	CHATEAU DE SACONAY	7h30	4 h	Duerne - Rhône
18 FEV. 24	PLATEAU DE LARINA	7 h	4 h	Crémieu - Isère
17 MARS 24	VALLEE DU TALARON	6h30	4h30	Beauvene - Ardèche
14 AVRIL 24	LA ROCHE DE SOLUTRE	6h30	5 h	Solutré - Saône et Loire
05 MAI 23	LE MONT GRELE	6h	5h30	Aiguebelette - Savoie

DÉPARTS DU STADE DE CHONAS / ST. PRIM : les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes.

DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES EN RAISON DE LA MÉTÉO ET DES DISPOSITIONS SANITAIRE.



Vie ASSOCIATIVE

ASSOCIATION ST-VINCENT

L'ANNEE DU CHANGEMENT

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 21 janvier 2023 sous la présidence de Madame Annette FAYAT.

Après le compte-rendu d'activité, bilan moral et financier, la présidente est passée au renouvellement du bureau.

Les tiers sortants :

M ^{me} Annette FAYAT	présidente
M. Pierre GUILLET	vice-président
M ^{me} Danielle NICOLLET	trésorière,

Tous trois étant démissionnaires de leur poste, la présidente s'est alors adressée à l'assemblée afin de connaître si des personnes étaient volontaires pour reprendre ces postes.

Une seule personne aurait été susceptible de reprendre un poste vacant.

La présidente a alors évoqué une éventuelle fusion avec la société Saint-Vincent de Chonas.

Cette idée a été mise au vote des présents à l'assemblée.

Deux personnes étaient réticentes dans un premier temps et après discussion se sont ralliées à la majorité.

De leur côté, nos homologues de Chonas ont tenu leur assemblée le 21 janvier également et le président M. Gilbert GIRARDON a eu un accord à l'unanimité des présents pour cette fusion.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 6 octobre 2023 pour valider la fusion des deux sociétés.

Les présents et représentés ont tous votés pour la fusion.

Les membres du conseil d'administration restent dans le bureau. Un nouveau membre est venu nous rejoindre : M^{me} Catherine BONNETON.

A noter le départ de M. Henri GERIN, membre depuis de nombreuses années.

Une assemblée a eu lieu le 18 octobre 2023 pour la formation du nouveau bureau.

Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité des présents.

Président :	M. Gilbert GIRARDON
Co-Président :	M. Jean-François NICOLLET
Secrétaire :	M ^{me} Martine HURTIER
Secrétaire adjointe :	M ^{me} Béatrice TORGUE
Trésorière :	M ^{me} Pascale BRENIER
Trésorière adjointe :	M ^{me} Catherine BONNETON
Commissaire aux comptes :	M. Gilles VIALLET

Le conseil d'administration est représenté par :

M^{me} Annette FAYAT – M^{me} Danielle NICOLLET – M^{me} Christiane



PRUNT – M^{me} Marinette DEYRES - M. Pierre GUILLET – M. Daniel PRUNT – M. Serge BIANCO – M. Gilbert SAUZAY – M. Louis CLEMENCON – M. Armand SARZIER.

Le nouveau siège de l'Association Saint-Vincent Chonas/ Saint-Prim est fixé à la salle intercommunale de Chonas/ Saint-Prim.

Le voyage annuel nous a emmenés "AU PAYS DE NYONS" où nous avons pu déguster différents vins à la cave des Vignerons Réunis à Colombes des Vignes, et déjeuner au restaurant à STE CECILE LES VIGNES.



L'après-midi nous avons eu la visite guidée du musée de l'Olivier.

Le samedi 1^{er} juillet 2023, notre concours de pétanque, après-midi détente et convivial sans compétition s'est terminé par un repas champêtre.



Les manifestations prévues pour l'année 2024 :

- ◆ L'assemblée générale et le repas sont prévus le samedi 20 janvier 2024
 - ◆ Le voyage annuel le samedi 27 avril 2024
 - ◆ Le concours de pétanque le samedi 6 juillet 2024
- Le Président et les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2024

Contacts : Président : Gilbert GIRARDON

Co-Président : Jean-François NICOLLET

mail : gilbert.girardon@orange.fr - nicollet.danielle@sfr.fr

Téléphone : 06.48.02.01.52 - Téléphone : 04.74.56.76.29



**MENUISERIE
Bernard
MEUNIER**

**BOIS / ALU / PVC
AGENCEMENT**

**CHONAS L'AMBALLAN
PONT-EVÉQUE**

06 80 13 32 66

www.menuisiermeunier.fr **Expert Fenêtres Conseil**



Menuiserie Proponnet

Pôle Bois / Siège social: 189, chemin de Combalon 38270 Beurepaire

Pôle Alu: 950, route de la vallée 26390 Hauterives

04 74 84 64 23

contact@proponnet-menuiserie.com
www.proponnet-menuiserie.com

Fabrication et pose de Menuiseries en Bois, Aluminium, Mixte Bois / Aluminium

Fermetures : stores, volets, moustiquaires, BSO...

Mobilier & agencement, Finition

Dépannage : serrures, vitrages cassés, volets roulants...

schüco

K.M.R.
SARL

Livraison / distribution
de Fioul - Fioul hiver
GNR & Gasoil

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

300 ZA de Juyeres
01150 VALX EN BUGEY



04 74 38 07 94
06 08 42 81 60

kmrfioul@nordnet.fr
www.kmr-fioul.fr

VALRIM

**PROCHAINEMENT SUR
ST PRIM LOGEMENTS NEUFS**

Achat - Lot à bâtir - Locatif

04 75 44 04 77

www.groupe-valrim.com

**HABITAT
Dauphinois**



GONNET
Maçonnerie - Charpente

Travaux neufs & rénovation

Zac de l'Orme, 4 rue des Auves
69420 CONDRIEU

Tél : 04 74 56 11 92 / 06 86 12 73 36
gonnetsarl@orange.fr

FPE EXPERTISE
Diagnostics Immobiliers

PERRENOT Frédéric
Gérant

189 chemin des Grandes Bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN

Tél : 04 74 58 70 05
Mobile : 06 79 18 29 91

fpe.expertise@orange.fr



ELECTRICITE

NEUF - RENOVATION
TRAVAUX DIVERS
Port. 06 19 49 37 40

électricité Reynaud

REYNAUD

ARPENTEURS SELARL
Géomètres-Experts depuis 1938
www.arpenteurs.org

Foncier / Topographie / Lotissements
Copropriété / Volumes
Infographie
Bureau d'études techniques
Maîtrise d'œuvre VRD
Diagnostics immobiliers

44, rue Général Sacher 68300 VIEUX 04 74 65 33 24 www.arpenteurs.org	2, Rue Langreny 67500 GROSSE 06 78 79 90 05 gros@arpenteurs.org	29, Espace Marcé Meyer 38000 ETALANNEY L'ÉCL. 04 78 11 12 42 etl@arpenteurs.org	11, Rue Jean Vireux 67500 GROSSE 04 74 65 33 24 www.arpenteurs.org
---	--	--	---

Frédéric CELLIER - Éric DAMON - Erwan VARILLON - Philippe LACOUR

Vie ASSOCIATIVE

US 2 VALLONS

Depuis sa création en juillet 2009, l'US 2 VALLONS est un club de football amateur qui rayonne sur les 4 villages de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, St-Prim et Chonas l'Amballan et bien au-delà, dans tout le pays roussillonnais. Il est né de la fusion entre l'ESSAC (ES St-Alban Clonas) et l'ASCP (AS Chonas St-Prim).

Le club propose la pratique du football aux enfants, ados et adultes (garçons et filles). Pour la saison 2023/24, le club compte 260 licenciés répartis dans les catégories Baby, U7, U9, U11, U13, U15, U17, U20, seniors féminines, vétérans et loisirs. Nouveautés pour cette année 2023 : retour de la catégorie vétérans, création des U17, U20 et loisirs, création des féminines U13 et U15, passage à 11 des seniors féminines, et entente avec le club voisin de l'AS Rhodanienne sur la catégorie U15.

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur les stades de St-Prim et le nouveau complexe de Clonas-sur-Varèze. Pendant les mois d'hiver, nous avons



également la chance de disposer de la salle polyvalente de St-Alban-du-Rhône pour les catégories enfants, et de la salle de motricité de l'école de Chonas l'Amballan pour les tout petits le samedi matin.

Toutes nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés ou diplômants, et évoluent en plateaux ou championnats au sein du District Drôme-Ardèche de football. Tous nos éducateurs sont bénévoles, à l'exception d'une intervenante en auto-entreprise. Nous avons le plaisir d'accueillir cette saison une volontaire du service civique, Maelys CHEVALIER IZURIETA.

Pour cette saison, notre équipe seniors filles évolue en D2, tout comme nos U20 qui sont la relève du club. Nos U13A jouent depuis le début de la saison en D2, et les autres équipes disputent des matches ou des plateaux.



Vie ASSOCIATIVE

US 2 VALLONS

Infos et résultats sont à consulter chaque semaine sur nos réseaux : page Facebook @US2Vallons, page Instagram @us2vallons et chaîne YouTube. N'attendez pas pour rejoindre la communauté US2V ! Récompense du magnifique travail qui est fait par notre responsable communication, en décembre 2021, le club de l'US 2 Vallons a reçu le prix du Meilleur club amateur en communication digitale sur la scène mythique de l'Olympia à Paris !

Tout le monde est bénévole à l'US 2 Vallons, et nous œuvrons au quotidien pour que le club continue à progresser et grandir. Club convivial, nous allons mettre l'accent lors des prochaines saisons sur le côté compétition qui doit être développé au sein des catégories.

Si vous êtes intéressé par le milieu sportif, et plus particulièrement par celui du football, et que vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'US 2 Vallons est un club structuré et convivial, qui prône des valeurs de respect, de solidarité et de fair-play.

Depuis quelques années, l'US 2 Vallons dispose de sa propre mascotte ! Vasco le Spartiate fait le bonheur des petits comme des grands, et est présent à toutes nos manifestations, stages et tournois. Venez le rencontrer au bord des terrains !

L'US 2 VALLONS tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans qui le club ne pourrait pas exister. Merci également aux mairies de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan, et la région Auvergne Rhône-Alpes qui nous accordent une subvention annuelle, et aux syndicats intercommunaux qui investissent pour que nous travaillions dans de bonnes conditions.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la grande famille de l'US 2 Vallons, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenariats.

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUTES LES INFORMATIONS, LES RÉSULTATS, LES VIDEOS, LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS ET LES JEUX ORGANISÉS PAR LE CLUB.

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

Président : M. Sébastien BLANCHARD
Vice-président : M. Grégory BEYSSAT
Vice-président : M. Guillaume LACOUR
Secrétaire : M. Maxime WIART
Trésorier : M. Gilbert BEYSSAT
Responsable communication : M. Christophe LAURENT
Correspondant FFF : M. Sébastien BLANCHARD

ORGANIGRAMME SPORTIF

Loisirs : Christophe LAURENT
Vétérans : Franck SALINI
Section féminines : Fabien CHEVALIER,
Kelly COHET, Timothy LEVASSEUR
U20 : Grégory BEYSSAT
U17 : Lucile ASSADAS
U15 : Kevin PISCAGLIA, Lucas NAVARETTE,
Christophe MARTINS, Hugo DIMINO
U13 : Christophe LAURENT, Nathan REMILLIEUX,
Maelys CHEVALIER IZURIETA, May Lynn
FRANZ, Kylian BEYSSAT, Fabien PAQUIER,
Grégory GARGIULO
U11 : Lucile ASSADAS, Jérôme BANSAC,
Cédric DUMOULIN, Matthieu HENRY
U9 : Hubert DAUCHER, Romain COLOMBON,
Liam PAQUIER
U7 : Jean-Luc RIGOUDY, Yanis CHANTELOUVE,
Maelys CHEVALIER IZURIETA
Baby football : Guillaume LACOUR et Gérard MIOLANE
Gardiens de but : Nathan REMILLIEUX

QUELQUES DATES À RETENIR EN 2023

Janvier – Tirage des rois dans les catégories jeunes

Vacances de février – mini-stage US2V

Mars – Assemblée générale du club

Avril – Stage de Pâques

Juin – Concours de pétanque

Pour tout renseignement,

merci de contacter

Sébastien Blanchard au 06 82 25 54 48
ou Christophe Laurent au 07 81 12 89 51

Vie ASSOCIATIVE

ACSP - BOULE DE CHONAS - ST-PRIM

ACSP « Boule de Chonas - Saint Prim »

Bureau 2023 - 2024 :

L'association est gérée par un comité directeur de 9 personnes composé d'Annette Fayat, Jean-Pierre Viallet, Alain Bouvet, Jean-Marc Rouveure, Gérard Guironnet, Daniel Seryes, Gilbert Gerin, Patrice Gonzalez et Gérard Miolane.

Elle est affiliée à la Fédération Française de Sport Boules (FFSB).

Nombre de licenciés Boule Chonas - Saint Prim pour la saison 2022-2023 :

- 3^{ème} division : 3
- 4^{ème} division : 19
- 4^{ème} division Féminine : 2

Soit 24 licenciés et une trentaine de sociétaires

Manifestations prévues par la Boule de Chonas - Saint Prim en 2023

Samedi 13 Janvier Choucroute dansante à 12H à la salle communale

Dimanche 14 juillet Journée boulistes licenciés et sociétaires à 8H00

Dimanche 4 août Challenge René Pacallet
32 Quadrettes Toutes Divisions sur invitation à 8H00

Dimanche 18 août Challenge SAIP
32 Simples 4^{ème} division à 8H00
et Challenge Honoré VIALLET
32 simples 3 et 4^{ème} div. à 9H00

Tous les mercredi à partir du 20 mars jusqu'au 30 octobre auront lieu les entraînements licenciés et sociétaires à 14H00

Les résultats de nos concours officiels

Samedi 22 avril La Coupe de printemps 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division promotion Christophe et Louis Rey (Saint Prim) bat Luc Mary et André Walter (AB Assieu Cheyssieu).

Vendredi 7 juillet La coupe de la société 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division promotion J-Michel Mesples Philippe Porcar (Boule de Vienne-Jardin) bat Raphaël Beraud-Alain Mossoti - Maxime Garcin (Givors-Jardin)



Dimanche 20 août 32 simples 4^{ème} Division Challenge SAIP - Jean-Michel Forry (Maclas) bat Christophe Rey (Chonas St Prim), 32 simples 3&4^{ème} Division Challenge Honoré Viallet Robert Perroud (Eyzin Pinet) bat Philippe Raclet.

16 doubles Challenge de la société Alexandre Pinatel – Fred Espaza (AL Vienne) bat Severin Ruf – Gilbert Jimenez (St Just Chaleysin- Solaize).



La Coupe René Pacallet du 6 août

3^{ème} coupe René Pacallet qui est passé cette année de concours sociétaires à un 32 Quadrettes sur invitation. Michel Gerin, Olivier Bouvet, Patrick Pitaval et Jean-Michel Mesples (mixte) bat Manu Seixas, Maurice Camuzet, Pascal Chavrot, Gilles Bourdier et Robert Poulard (Ampuis).

Vie ASSOCIATIVE

ACSP - BOULE DE CHONAS - ST-PRIM

Les résultats sportifs : quatre concours gagnés durant la saison 2022-2023

Samedi 18 Février Alain Bouvet, Daniel Ghazarian, Patrice Gonzalez, Jean-Marc Rouveure avec Yves Pinatel 16 quadrettes AB Péage (Challenge Roux).

Samedi 22 avril Christophe et Louis Rey - 32 doubles 3 et 4 à Chonas St Prim (Coupe de Printemps).

Judi 13 mai Alain Bouvet, Daniel Ghazarian, Gilbert Gerin, Jean-Marc Rouveure, Patrice Gonzalez 16 quadrettes à Cheyssieu (Challenge Luce).

Dimanche 23 juillet Jean-Marc Rouveure, Patrice Gonzalez, Gilbert Gerin, Franck Gustin avec Jean-Luc Piolat 16 quadrettes Eyzin Pinet (Coupe des Amis).



La quadrette Alain Bouvet Patrice Gonzalez Gilbert Gerin Jean-Pierre Viallet et Jean-Marc Rouveure en plus de plusieurs victoires s'est qualifiée pour le Championnat de France quadrettes Vétérans à Guiherand-Granges (Ardèche) du 8 au 10 septembre ou elle s'incline en 16^{ème} de finale.

Contacts Boules de Chonas St Prim

Téléphone : 07-81-42-16-33

Mail : ascp.boules@free.fr

Les mercredis au stade lors des entraînements
à partir de fin mars

Le but d'honneur du vendredi 14 juillet

28 joueurs étaient présents. Deux d'entre eux comptaient trois victoires à l'issue de la journée et Jean-Paul Rouché termine à la première place devant Georges Viallet et Gilbert Gerin troisième.

Les rencontres inter-société en quadrettes

Le Jeudi 22 juin, BCSP gagne la 4^{ème} rencontre contre Les Côtes d'Arej qui a eu lieu cette année à St Clair du Rhône en raison du mauvais temps.

Le Vendredi 1^{er} septembre, St Just Chaleyssin remporte la rencontre du 30^{ème} anniversaire.

Classement des entraînements

Les premières parties ont débutées en mars. Elles se sont jouées en doubles ou en triples avec un changement de partenaire à chaque rencontre. Le classement prend en compte uniquement les parties effectuées lors des entraînements du mercredi dans la limite de 30 parties par joueur. La durée des parties est d'1H30, la victoire valant deux points et le nul un point.

Alain Bouvet finit premier avec 43 points suivi d'Albert Roux (40), Patrice Gonzalez (37), Paul Ferrand (35) et Daniel Serpollier (34).



M. Bouvet lors de la remise des prix de l'AG

Vie ASSOCIATIVE

JUDO CLUB CHONAS - ST-PRIM - REVENTIN

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente	GRENIER Corinne
Trésorière	BERTHET Emilie
Secrétaire	GONTERO Jean-François

MEMBRES

FESQUET Claire, PLASSON Sylvie, BEAUMONT Vanessa,
COULLET Anne-Laure, SARLOUTTE Sophie.

PROFESSEURS :

DECHAUME Clémentine,
SOYERE Tristan,
SIBUT Jérémie

DUTRON Gilles,
DUTRON Cenzo,

Contact : 06 07 21 50 76

Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI : 18h00 à 19h00 POUSSINS (2014-2015)
19h00 à 20h30 MINIMES (2010 à 2011) COMBATTANTS (à partir de 2009)

MARDI : 18h30 à 19h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE (à partir de 15 ans)
19h30 à 20h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
20h30 à 21h30 HIIT

MERCREDI : 17h00 à 18h00 BABY JUDO (2018-2019)
8h00 à 19h00 EJD (2016-2017)
19h00 à 20h15 BENJAMINS (2012-2013) MINIMES (2010/2011)

VENDREDI : 17h30 à 18h30 EJD (2016-2017)
18h30 à 19h30 POUSSINS (2014-2015)
19h30 à 21h00 BENJAMINS-MINIMES-COMBATTANTS

2 cours d'essais. Nous prenons les coupons sports et chèques ANCV.

Bilan saison 2022/2023 : de nombreux interclubs pour nos jeunes de 4 à 9 ans, rapportant de belles médailles. En benjamins, Florian SOMVEILLE se qualifie jusqu'aux championnats régionaux.

En minimes, Juliette GIROUD termine 3^{ème} des championnats de France élite minimes en - 52 kg et vice-championne de France avec la sélection du Rhône.

En cadets, Ahmed DHIB et Ewen VAUVILLE obtiennent leur ceinture noire.

En séniors filles, Savay MONNET VINH se qualifie aux régions 1^{ère} division.

Place maintenant à une nouvelle saison, la 40^{ème} du club qui sera fêtée le 15 juin 2024 avec la venue d'un médaillé olympique. De nouvelles ceintures noires en vue et un club qui grossit avec 179 licenciés à ce jour.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Clémentine DECHAUME qui s'occupe du cours de judo loisirs les jeudis de 19h30 à 20h30.

Pour tous les cours, les essais sont encore possibles pendant les entraînements.

Date à retenir :
Assemblée générale et 40 ans du club
le samedi 15 juin 2024



Vie ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB

Le mot du Président

Cette année notre club démarre sous les meilleurs auspices et ce grâce à nos installations totalement rénovées et à la future réouverture de l'école de tennis prévue pour la rentrée de septembre 2024, car nous attendons la venue d'un entraîneur diplômé.

Ceci, nous l'espérons, fera revenir de nombreux enfants et adhérents en quête d'un club de tennis digne de ce nom.

Avec ces bonnes nouvelles, l'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite une excellente saison sportive en espérant vous voir bientôt sur nos courts en pleine forme.

Membres du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ
Vice-Président : Patrick TSCHUDI
Trésorier : Valéry POURCHER
Secrétaire : Richard Bouit
Membres : Philippe POIREAU, Stéphan ETIENNE, Éric HULAS, Igor CALDERER.

Infos pratiques

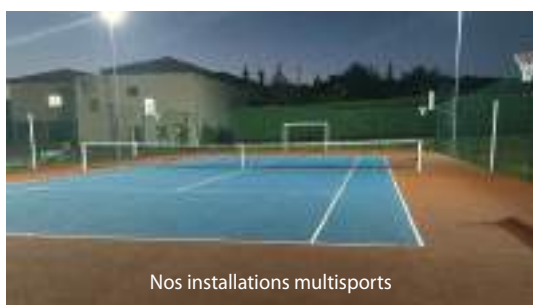
Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2022/2023 :

- Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55€
- Adultes : 75€
- Couples : 120€
- Ecole de tennis pour les petits
- Cours perfectionnement à partir de 14 ans et adultes classement maxi 40€

Une caution de 20€ vous sera demandée, lors de la remise des clés permettant l'accès au boîtier d'éclairage. Cette même caution, vous sera restituée lors de votre départ du club.

Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.



Nos installations multisports



Entraînements :

● Jeunes débutants :

Tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00, sauf durant les vacances scolaires et intempéries.

Avec Michel RODRIGUEZ

● Les équipes :

Tous les samedis, sauf intempéries

Horaires : groupe n° 1 de 14h00 à 16h00
groupe n° 2 de 16h00 à 18h00

Quelques dates :

● **Début octobre 2022** : notre équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne catégorie plus de 45 ans à terminer 3ème du département suite à la défaite en demi-finale contre Meylan.

● **Janvier 2024** : trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec l'ensemble des joueurs accompagnés de leurs familles.

● **03 Février 2024** : Soirée « Grand Carnaval » organisée par le tennis club qui aura lieu à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim.

● **Mars/Avril 2024** : Championnat interrégional, catégorie sénior.

● **Juin 2024** barbecue avec les familles qui clôture la fin de la saison

● **Septembre 2024** : Assemblée générale suivie du verre de l'amitié



L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Rencontre à domicile contre Oullins

Équipe des plus de 45 ans, match par équipe automne 2023



Vie ASSOCIATIVE

KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

10 raisons de se former au Krav Maga :

- 1.** Vous apprenez à vous défendre avec certainement le meilleur système d'autodéfense au monde.
- 2.** À évoluer graduellement et en toute sécurité, grâce à une méthode appropriée et avec une pédagogie moderne et correcte dans le monde des arts martiaux et des sports de combat.
- 3.** Vous améliorez votre endurance physique non seulement d'une manière générale, mais aussi des qualités motrices propres aux besoins quotidiens et surtout quand vous devez agir rapidement et efficacement.



4. A travers le programme technique de la Fédération Européenne du Krav Maga, vous apprenez à connaître les différentes situations à risque et les menaces auxquelles vous pouvez être soumis au quotidien. En plus de travailler les actions techniques nécessaires, vous connaissez également vos faiblesses et vos plus grandes difficultés, afin de pouvoir améliorer jour après jour les zones les plus vulnérables.

5. Que ce soit dans les classes collectives du KMPV38 ou les stages organisés dans le courant de l'année, vous avez la possibilité de travailler et de rencontrer différentes personnes, ce qui vous aidera dans les différentes situations auxquelles vous pourriez être soumis, les menaces contre votre intégrité physique, les agresseurs avec différents physiques.

6. Après chaque cours, vous améliorez votre confiance et vous vous sentirez plus capable et plus en sécurité pour faire face aux situations inattendues qui peuvent vous arriver chaque jour.

7. En raison des différentes situations travaillées pendant vos cours, vous intégrerez naturellement et automatiquement des actions préventives dans vos routines quotidiennes. Cela vous entraînera à long terme, un risque moindre pour votre intégrité



physique et celles de tiers, comme votre famille.

8. Vous trouverez devant votre classe un enseignant diplômé capable de vous aider dans votre développement et vos performances afin que vous vous sentiez plus en sécurité et bien accompagné. Un instructeur formé par la Fédération Européenne de Krav Maga et appartenant à une école accréditée par la même (FEKM).

9. L'un des plus grands avantages de la formation est le suivi des principes de l'instinct naturel de l'être humain, elle représente la rentabilité de votre temps de formation. C'est-à-dire, en fonction de la réaction appropriée au stimulus créé par votre partenaire de formation, alimentez non seulement votre capacité de réponse mais aussi au bon moment, en utilisant un geste plus facile et plus efficace.

10. Chaque action que vous faites dans votre vie quotidienne devrait vous aider dans la quête d'améliorer votre qualité de vie. L'insécurité, ne pas connaître la bonne réaction, la peur associée à la vulnérabilité que nous sommes tous soumis à une menace ou à une attaque libre, nous crée un mauvais sentiment qui se reflète dans notre bien-être. Pratiquer le Krav Maga correctement, nous donne indirectement cette qualité de bien-être et de bouger en toute sécurité.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez nous contacter sur www.kmpv38.fr nous vous attendons, n'hésitez pas.



**FRANCE
MATERIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com



Julien
& ASSOCIÉS
GEOMETRES-EXPERTS

Bureau d'études VRD - Urbanisme
Bornage - Division de propriétés - Topographie - Copropriété...

32, Avenue Daniel Mercier - 07100 ANNONAY - tel 04 75 33 04 10
email : julien.geometre@wanadoo.fr - site web : juliengeometre.fr

Emmanuel
SAS MEYRAND
TERRASSEMENT
VRD - DEMOLITION
ELAGAGE LAMIER - BROYAGE



www.meyrand-terrassement.com
emmanuel.meyrand@orange.fr
41, route de la Chapelle - RD 134
38150 ST ROMAIN DE SURIEU
04 74 79 43 88
06 60 82 40 36
siret 802 436 139 00017

04 37 04 44 98 contact@easer.fr easer.fr



AGROTEC COLLEGE GRANGE
ELLA FITZGERALD ROBIN
ST CHARLES COLLEGE PONSARD
GALILÉE
STAGES DE RECUPERATION DE POINTS
AUTO ECOLE SAINT ROM

MANGER LOCAL, C'EST UN RÉGAL !

Prim'arché
magasin de producteurs



Du mardi au vendredi :
9h - 12h30 / 15h - 19h
Samedi :
9h - 18h non stop

Produits fermiers
Produits de terroir

N7 - ZA Grand Champ - 1167 allée des mûriers
38121 Chonas l'Amballan - Tél : 04.37.02.03.27
www.primarche.fr facebook.com/primarche

PEYRON CHARPENTE
Couverture Zinguerie Maisons bois
www.peyron-charpente.fr

Sébastien ROSTAING

ZA du Rocher - 5 rue Quartz
38780 ESTRABLIN



peyron_sarl@wanadoo.fr
04 74 58 74 55
04 74 58 61 65



MARRON
Frères depuis 1945

PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs

38200 JARDIN - Tél. 04-74-85-41-78

www.marronfreres.fr - mail : contact@marronfreres.fr

La nappe à carreaux
Traiteur

BUFFETS & COCKTAILS, PLATS à EMPORTER
PORTAGE de REPAS, PLATEAUX REPAS

Virginie SERVE

Tél. 06 81 62 90 43
38121 CHONAS L'AMBALLAN



Bijouterie
FOURNIER

Jouillier - Créateur
depuis 1830



60 cours Bonaparte
18220 VIENNE
Tél : 04 74 55 12 02



sa nt
pr m